

1<sup>er</sup> octobre 2019  
Numéro 460

# fenêtres s/ cours

Le journal du SNUipp-FSU

**Langage**

***C'est pas que  
des mots***

actu  
Retraites par  
points : ça va  
faire mal

Monsieur le ministre,  
**#IlsSontOùNos300€?**

# LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

POUR LES  
ADHÉRENTS



## -20%\*

SUR VOTRE ASSURANCE  
AUTO OU HABITATION

## -10%\*\*

SUR VOTRE ASSURANCE  
VIE PRO

Retrouvez nos offres  
sur [gmf.fr/enseignement](http://gmf.fr/enseignement)

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Karine,  
enseignante.

GMF 1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

\*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS - R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute première adhésion à GMF par la souscription d'un contrat AUTO PASS ou habitation DOMO PASS entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 20 % appliquée sur la 1<sup>ère</sup> cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre valable une seule fois non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

\*\*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS - R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute souscription d'un contrat VIE PRO entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 10 % appliquée sur la cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS et Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur [gmf.fr](http://gmf.fr)

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

12  
dossier  
Langage :  
c'est pas que  
des mots

Pour la maternelle, la circulaire de rentrée préconise un enseignement du langage en mettant la focale sur l'apprentissage du vocabulaire. Mais apprendre le langage, c'est bien plus que mémoriser des listes de mots, c'est apprendre à communiquer et à exprimer sa pensée. Un enseignement complexe.

5  
L'enfant  
La santé, une  
question sociale



10  
grand angle

Amiante,  
urgence-  
écoles

30  
lire/sortir!  
Et soudain un monde  
merveilleux



6  
actu  
Trois nuances de  
mobilisations 7/ Ils sont où  
les 300 euros? 9/ Retraite  
par points : ça va faire mal



21  
métier &  
pratiques

Décryptage : quelle  
autorité à l'école  
/24 L'UDA, c'est  
aussi de chez moi  
/26 L'école  
grandeur nature

32  
société  
Il y a urgences...

34  
interview  
Philippe  
Champy  
« Main basse  
sur l'école »

éditorial  
Hausser le ton

Avec 300 euros, le ministre fait le buzz. Ces fameux 300 euros, issus de l'accord PPCR, qui ne sont rien d'autre que le résultat d'une simple division de la charge budgétée à 300 millions d'euros par le million d'enseignant.es. Une



UN FUMEUX  
PROJET DE  
RÉFORME DES  
RETRAITES

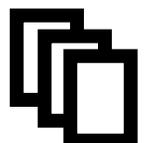
moyenne, peanuts au regard de notre déclassé salarial ! Cadeau à l'école privée, dérapage à propos de certaines petites filles musulmanes qui n'iraient pas à l'école à 3 ans, appel à contourner la loi sur l'accompagnement des sorties scolaires... Le ministre

tient sa ligne et les évaluations « phase 2 » nous rappellent sa volonté d'encadrer nos choix et nos pratiques pédagogiques.

Nous aurions aimé l'entendre rendre hommage aux enseignantes et enseignants qui tiennent à bout de bras, jusqu'à l'épuisement parfois, le service public d'éducation. Les occasions ne lui ont pas manqué. Il se contente de répéter à l'envi qu'il faudra nous revaloriser pour rendre digeste la réforme des retraites qui s'annonce. Mais chacune selon son mérite !

En ce début d'automne, c'est le retour du grand débat. Pour promouvoir ce fumeux projet de régime universel des pensions. C'est aussi le début de la riposte : retraites, climat, urgences et soins, perte d'autonomie, lutte contre la pauvreté, précarité... Des sujets communs dans lesquels s'inscrivent nos actions, des sujets qui doivent nous rappeler que solidarité et unité ne sont pas de vains mots. C'est le moment de hausser le ton.

RÉGIS METZGER



UN SYNDICAT PRÉSENT PARTOUT  
ET LEADER DANS 80 DÉPARTEMENTS



VOUS NOUS SUIVEZ ?

[adherer.snuipp.fr](http://adherer.snuipp.fr)

1<sup>ER</sup> SYNDICAT DES ÉCOLES



**SNUipp**  
**FSU**

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

# La santé, une question sociale

Augmentation de la surcharge pondérale, de l'obésité, du temps passé devant les écrans et inégalités sociales persistantes : c'est ce que révèle l'enquête longitudinale de la Drees\*

publiée en août 2019 sur la santé des élèves de 3<sup>e</sup>. Depuis 2001, la Drees mène une enquête tous les deux ans, alternativement auprès des élèves de grande section, de maternelle,

de CM2 et de 3<sup>e</sup>, soit un même niveau scolaire tous les six ans. Il s'agit de dépister les facteurs susceptibles de les gêner dans leurs apprentissages et dans le bon déroulement de leur scolarité. Si l'état de santé des jeunes de manière générale s'améliore comparativement à la précédente étude datant

de CM2 et de 3<sup>e</sup>, soit un même niveau scolaire tous les six ans. Il s'agit de dépister les facteurs susceptibles de les gêner dans leurs apprentissages et dans le bon déroulement de leur scolarité. Si l'état de santé des jeunes de manière générale s'améliore comparativement à la précédente étude datant

**“LA PRÉVALENCE DU SURPOIDS EST CORRÉLÉE AUX INÉGALITÉS SOCIALES.”**

de 2009 pour les élèves de 3<sup>e</sup>, la prévalence de la surcharge pondérale augmente de 17 à 18%, tandis que celle de l'obésité progresse plus vite (3,8% contre 5,2%). Une surcharge pondérale qui touche davantage les filles (20%) que les garçons (17%). L'étude montre aussi que la prévalence du surpoids est corrélée aux inégalités sociales. Elle touche un adolescent et adolescente sur quatre de familles ouvrières contre un sur neuf parmi les enfants de cadres. Mais pour la Drees, surpoids et obésité ne sont pas les seuls marqueurs d'inégalités sociales. La prise de petits déjeuners, la fréquentation de la cantine ou l'accès au sport, sont autant de facteurs ayant un impact sur la santé et qui

des enfants aux écrans. Alors que l'Académie des sciences conseille de ne pas excéder deux heures par jour, 73% des élèves dépassent ce seuil. La moitié des collégiens et collégiennes y consacrent au moins 3h30 et 10% plus de 6 heures par jour. Une gestion du temps elle aussi très marquée socialement puisque 81% des enfants de familles ouvrières dépassent le seuil contre 61% des enfants de cadres. L'étude s'intéresse également à d'autres questions comme le port de lunettes, les sifflements dans la poitrine, la vaccination contre le papillomavirus humain ou l'hygiène bucco-dentaire. Sur ce dernier point, la situation s'améliore. La proportion des enfants sans aucune dent cariée s'élève à 68%, contre 56% en 2009, le brossage des dents est élevé et peu différencié socialement. Un bémol à cette évolution positive, les inégalités sociales demeurent dans le recours aux soins préventifs et curatifs.

PIERRE MAGNETTO

\* Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.



**SI LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE S'AMÉLIORE,** le surpoids continue de progresser.

# Trois nuances de mobilisations



© Netange/NAJA

Face à une dépréciation multiforme du travail et du métier enseignant, le SNUipp-FSU bat la campagne automnale. Dénoncer une dépossession du métier, des salaires en dessous de la moyenne (lire ci-contre) et des perspectives de retraites appauvries (lire p. 9), autant de mobilisations que le syndicat entend construire avec les PE.

En ce début d'année scolaire, c'est le retour des évaluations nationales standardisées avec lesquelles le ministère tente de formater les pratiques et remet en cause la liberté pédagogique pour affaiblir la professionnalité enseignante. Dans un courrier commun, huit organisations syndicales et mouvements pédagogiques ont interpellé le ministre sur ces tests et leurs finalités. Ils appellent les enseignant-es à ne pas se laisser déposséder de leur métier et à rester des concepteurs et conceptrices.

Mais le manque de reconnaissance du travail des PE se lit aussi sur leur feuille de paie, avec un déclassement qui se confirme et rend les dernières annonces ministérielles provocantes.

À la dévalorisation salariale, s'ajoutent des perspectives peu réjouissantes en termes de pension de retraite. Les pro-

jets de réforme sonnent comme une double peine pour des enseignantes et enseignants mal payés durant leur activité et promis à une petite retraite. C'est dans le cadre d'un mouvement le plus large possible que le SNUipp-FSU compte inscrire les mobilisations qui devront être à la hauteur des menaces.

À cette rentrée la revalorisation de la profession n'est pas à l'ordre du jour, ni pour le gouvernement, ni pour le ministère. Déjà percuté par la remise en cause des droits des personnels, la dégradation des conditions de travail et l'invisibilisation du temps hors classe, le métier ne va pas gagner en attractivité. Mais est-ce vraiment un objectif pour un gouvernement qui, par sa loi Fonction publique votée cet été, privilégiera le recours aux contractuel-les plutôt qu'au statut ? Inutile de compter sur les promesses d'une reprise d'un dialogue social pour obtenir des avancées. Et si alors cet automne était l'occasion de renoncer à la fatalité, de reconstruire collectivement un pouvoir d'agir et de retrouver la fierté du métier ? C'est en tout cas le défi que lance le SNUipp-FSU.

MATHILDE BLANCHARD

# Et ils sont où les 300 € ?

C'est certain, les enseignantes et les enseignants sont mal payés. Le dernier rapport de l'OCDE, *Regard sur l'éducation*, comme le bilan social annuel, confirment le déclassement salarial des PE. Avec des rémunérations à peine à 20% au-dessus du SMIC à leur entrée dans le métier, les profs d'école, pourtant en catégorie A, perçoivent des salaires de 25% inférieurs à ceux des autres cadres de la Fonction publique, et, après 15 ans d'exercice, de 21% en-dessous de leurs collègues de l'Union européenne. De plus, le gel du point d'indice depuis 2010 a entraîné une chute nette de leur pouvoir d'achat de 15%. Si on ajoute un temps d'enseigne-

ment supérieur aux autres pays, des classes plus chargées, de rares indemnités, difficile de maintenir les idées reçues de privilège salarial.

Le ministre lui-même semble le reconnaître puisqu'il annonce médiatiquement une augmentation de 300€, sans plus de précision. Une manière de brouiller le jeu au moment où une réforme des retraites, particulièrement désavantageuse pour les PE, est dans le paysage politique.

Dans les faits, la revalorisation issue des accords de PPCR a été repoussée d'un an par ce gouvernement. Annuelle et variable selon l'échelon (de 0 à 30€

mensuels), elle sera minorée par l'augmentation de la cotisation retraite. Au final, une orchestration d'informations fallacieuses qui confine au mépris au vu de la perte du pouvoir d'achat enseignant.

Aucun PE n'a vu ces 300€ sur sa fiche de paie de septembre! Pourtant, 300€ par mois ce serait un bon point de départ avant de vraies discussions salariales.

**Ainsi le syndicat appelle les professeurs des écoles à compléter ce chèque pré rempli et à l'envoyer dans les sections départementales du SNUipp-FSU qui les collecteront pour les remettre à qui de droit.**

MATHILDE BLANCHARD

## #IlsSontOùNos300€?

Monsieur le ministre, merci de bien vouloir signer notre chèque **tous les mois.**



Les enseignantes et enseignants du premier degré subissent un véritable déclassement salarial. Après 15 ans de carrière, leur rémunération est de 21% inférieure à celle de leurs homologues de l'Union européenne (23 pays de l'Union européenne dont des pays de faible économie). Et pourtant leur temps de travail est supérieur, les classes sont plus chargées... **Ces 300€ par mois ne sont qu'une étape: Il y a urgence à discuter de la revalorisation de nos grilles salariales.**

**SNUipp**  
**FSU**  
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

## Des AED dans les classes

Depuis la rentrée, une première vague de 700 étudiantes et étudiants en deuxième année de licence arrivent dans les écoles de dix académies. Sous contrat de préprofessionnalisation de trois ans, percevant

aujourd'hui 693 euros mensuels à raison de huit heures hebdomadaires, ces «AED» exercent des missions allant de l'observation à la co-intervention, en passant par l'aide aux devoirs et la participation aux APC. Ils auront plus tard, en M1, à assurer la

classe en responsabilité. Le SNUipp-FSU voit mal comment ces jeunes pourront concilier le travail dans les écoles avec une formation complète en Inspé. De plus, le syndicat reste opposé à ce que soient mis en pleine responsabilité de classe des personnels non formés et non titulaires du concours.

## Focus

### FORMATION CONTINUE, UN SCHÉMA TRÈS DIRECTIF

Le 17 septembre dernier, le ministère dévoilait un «schéma directeur» de la formation continue des personnels pour les années 2019-2022. A priori une bonne nouvelle, tant les besoins en la matière sont criants. Inadaptée, inefficace, insuffisante, la formation continue est aujourd'hui en déshérence alors que les enquêtes internationales montrent que ce sont les pays qui ont misé sur le développement professionnel des personnels qui réussissent le mieux à améliorer leurs systèmes éducatifs. Hélas, la lecture de ce texte programme est un rendez-vous manqué. Il présente des orientations surtout tournées vers la satisfaction des besoins de l'institution, l'accompagnement des réformes engagées et le formatage pédagogique définies par la rue de Grenelle sans vraiment tenir compte des besoins exprimés par les PE. De plus, il ne répond pas à des questions pourtant incontournables. Cette formation se déroulera-t-elle en présentiel? Sur le temps de service? Avec quels moyens de remplacement? Sur tous ces sujets, il faut pourtant des réponses.

## Une école «all inclusive»?

Le nombre d'enfants en situation de handicap que les écoles accueillent ne cesse de progresser, que ce soit en classe ordinaire ou en dispositif Ulis, passant de 96 400 en 2004 à 185 500 en 2018. En parallèle, le nombre d'AESH pour les accompagner a connu

une progression sensible ces deux dernières années, passant à 31 964 en 2018. Tout irait donc pour le mieux selon la rue de Grenelle, qui a par ailleurs publié en juin une circulaire de rentrée spéciale «école inclusive». Seulement voilà, derrière les chiffres et les mots, les

difficultés demeurent et les conditions de cette inclusion sont souvent loin d'être satisfaisantes, mettant parfois les écoles à la peine. En cause, un manque d'accompagnement des équipes par des personnels spécialisés et des personnes ressources, un manque de formation initiale et continue sur le handicap pour les PE ou encore des temps de concertation très largement insuffisants. En cause aussi, la situation des AESH, toujours en demande de conditions d'emploi décentes et d'une réelle formation qualifiante. Autant de sujets qui réclament un investissement à la hauteur d'une inclusion de qualité.



difficultés demeurent et les conditions de cette inclusion sont souvent loin d'être satisfaisantes, mettant parfois les écoles à la

## Le 93 en manque de profs

Résultat de la crise de recrutement qui s'amplifie d'année en année, au 19 septembre ce sont déjà 582 enseignantes et enseignants contractuels qui exerçaient dans les écoles de

Seine-Saint-Denis. Des personnels sans formation ni accompagnement d'aucune sorte. Les recrutements devraient se poursuivre du fait des démissions qui s'enchaînent. Le département avait fini l'année 2018-2019 avec 687 personnels contractuels.

## À la porte de l'école

100 000 enfants vivant en France resteraient à la porte de l'école d'après le collectif #EcolePourTous. Une situation qui, d'après la CNCDH\*, concerne particulièrement les enfants vivant en bidonville et en squat, ainsi que de nombreux mineurs et mineurs migrants

non accompagnés. En cause notamment, les politiques migratoires et les abus des municipalités à propos de la liste des pièces à fournir au moment de l'inscription scolaire. La CNCDH recommande que cette liste soit fixée par décret gouvernemental.

\*Commission nationale consultative des droits de l'homme

# Retraite par points : ça va faire mal

Alors que vont se poursuivre les discussions avec le gouvernement, le SNUipp-FSU scénarise ce que voudrait dire concrètement pour les enseignantes et les enseignants des écoles la mise en place d'un système de retraite par points. Sortez les mouchoirs...

La réforme des retraites est lancée et les fonctionnaires, tout particulièrement les enseignantes et les enseignants des écoles ont tout à en craindre. D'abord en raison de la durée de cotisation requise pour une pension à taux plein

qui ne cesse de s'allonger, passant de 37,5 annuités en 2003 à 43 aujourd'hui. Ensuite, en raison du changement programmé dans le calcul de la pension qui ne se baserait plus sur le salaire des six derniers mois. À partir de 2025 et pour toutes les personnes nées après le 1<sup>er</sup> janvier 1963, ce calcul se baserait progressivement sur l'ensemble de la carrière, avec l'attribution de « points » cotisés sur la totalité du salaire en intégrant primes et indemnités. Or, chacun sait que les PE perçoivent un salaire inférieur à celui des autres fonctionnaires de catégorie A, notamment en début de carrière. Chacun sait aussi que les PE ne perçoivent que très peu d'indemnités. De plus, les femmes aux carrières plus « heurtées », avec parfois des périodes d'interruption, seraient davantage pénalisées.

## DES POINTS À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Par ailleurs, la valeur de ces points pourrait évoluer au fil des années, empêchant de connaître le montant exact de sa pension l'heure venue. Seule certitude, l'obligation de maintenir la nouvelle « caisse universelle » de retraite à l'équilibre avec un plafond de ressources affectées au paiement des pensions fixé à 14% du PIB. Avec l'augmentation à venir du nombre de personnes à la retraite, ce cadre contraint conduirait à une baisse de la valeur du point entraînant donc une baisse inéluctable du niveau des pensions. Rien n'est pourtant bouclé et le gouvernement est d'ores et déjà confronté à d'importants mouvements de protestation. Partout en France, le SNUipp-FSU lance de son côté une grande campagne d'information sur tous les aspects de ce dossier, en prélude aux mobilisations qu'il entend rapidement engager avec l'ensemble de la profession. F.B.

## CONCRÈTEMENT, ÇA DONNERAIT QUOI ?



**FRANÇOISE** 62 ANS  
7<sup>E</sup> ÉCHELON  
HORS-CLASSE  
40 ANNUITÉS



**MURIEL** 64 ANS  
7<sup>E</sup> ÉCHELON  
HORS-CLASSE  
36 ANNUITÉS



**HUGO** 64 ANS  
7<sup>E</sup> ÉCHELON  
HORS-CLASSE  
42 ANNUITÉS

RÉGIME ACTUEL	RÉGIME PAR POINTS	RÉGIME MIXTE*
<b>2251€</b> NET MENSUELS	<b>1387€</b> NET MENSUELS	<b>1624€</b> NET MENSUELS
<b>1921€</b> NET MENSUELS	<b>1346€</b> NET MENSUELS	<b>1601€</b> NET MENSUELS
<b>2623€</b> NET MENSUELS	<b>1643€</b> NET MENSUELS	<b>1871€</b> NET MENSUELS

\* la pension est calculée pour moitié dans le régime actuel et pour moitié dans le régime par points.

# Amiante, urgence-écoles

Les 30 Glorieuses, c'est aussi la construction massive d'écoles et d'établissements scolaires où l'amiante était considérée comme le matériau parfait en matière de protection incendie notamment. Aujourd'hui sa dangerosité n'est plus à prouver et constitue une véritable bombe à retardement dans la gestion d'un bâti scolaire vieillissant.

Août 2018. Un entrefilet dans le journal municipal de Chantilly dans l'Oise annonce des analyses de détection d'amiante avant l'installation de TBI à l'école du Coq chantant. Les questions fusent, la mairie tente de rassurer mais refuse de communiquer aux parents, à la directrice et à l'équipe enseignante de l'école le fameux Dossier technique amiante (DTA, lire ci-contre), document pourtant obligatoire depuis 2001. « Nous avons appris la présence d'amiante dès la rentrée et nous avons pu voir que des sols étaient abîmés avec de la colle apparente. Ce qui nous a troublés, c'est que la mairie ne voulait pas nous communiquer le DTA et quand enfin, nous y avons eu accès, nous ne pouvions ni en faire une copie, ni le photographier », rapporte une représentante des parents d'élèves. L'association de parents rédige alors un courrier signé par la quasi-totalité des parents de l'école et fait venir un représentant de



**L'AMIANTE** peut aussi se trouver dans les dalles de sol, les colles, les peintures...

L'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva) à une réunion organisée par la mairie. La présence d'un spécialiste permet de convaincre la municipalité de prendre des mesures. Des patchs seront posés sur les dalles défectueuses et des travaux sont annoncés.

## POUR COMBIEN DE FIBRES?

« Nous avons fait recouvrir le sol du préau en février 2019 et fait désamianter l'entièreté du 1<sup>er</sup> étage pendant l'été », explique Carine Barba-Stelmach, adjointe au maire pour les affaires scolaires, « alors même, complète-t-elle, que les tests d'empoussièrement ont donné un résultat de 0,9 fibre d'amiante par volume d'air, bien en-dessous des normes qui sont de 5 par litre d'air. Mais on a préféré rassurer ». Un choix qui n'est pas sans incidence sur le budget communal puisque les travaux se montent à un peu plus de 108 000 € pour 580 m<sup>2</sup> de surfaces traitées. Ce scénario consistant à minimiser le danger, Alain Bobbio, spécialiste des questions

scolaires au bureau national de l'Andeva, le connaît bien. « Les collectivités voire l'administration ont comme préoccupation principale de rassurer les gens et sont souvent dans le déni par rapport au danger. En plus, elles doivent faire réaliser les travaux en dehors des périodes scolaires ou déménager provisoirement les élèves et ça complexifie souvent la réalisation ».

## MÉSOTHÉLIOME

Or le problème avec les maladies liées à l'amiante c'est qu'il n'y a aucune certitude sur le taux d'exposition pouvant provoquer ou non des cancers dont le mésothéliome ou cancer de la plèvre. On ne peut en guérir et la durée de vie reste très limitée après son déclenchement. « Ce cancer, traceur de l'amiante, peut apparaître jusqu'à plus de trente ou quarante ans après l'exposition », explique Marie Pascuale, médecin spécialiste de ces maladies. « L'amiante est un cancérogène puissant », ajoute cette praticienne en retraite. « Ces fibres peuvent être à l'origine de nombreuses affections et no-



## LE DOCUMENT TECHNIQUE AMIANTE (DTA) est obligatoire

pour tous les bâtiments publics construits tout ou partie avant le 1<sup>er</sup> juillet 1997. La collectivité territoriale en charge de l'établissement scolaire doit le faire réaliser par une entreprise habilitée. Il doit être communiqué à la direction de l'école afin de pouvoir être présenté. En l'absence, il est nécessaire d'en aviser l'IEN qui doit le demander à la collectivité et alerter le préfet à défaut. Ce document indique la présence ou non d'amiante avec une échelle de risque et des conclusions de travaux éventuels à réaliser. Il doit faire l'objet d'une mise à jour régulière. L'Andeva réclame que ce document soit rendu public sur une base de données nationales. En cas de présence d'amiante, les personnels des écoles peuvent demander auprès de l'Éducation nationale un certificat d'exposition aux fibres d'amiante. Une démarche qui peut s'avérer utile pour la reconnaissance éventuelle de maladies professionnelles.

*tamment des cancers du poumon, mais aussi de cancers digestifs ou des ovaires* ». Autant de raisons de se préoccuper de la présence ou non d'amiante sur son lieu de travail. Et de ce point de vue les nouvelles ne sont pas rassurantes puisque d'après le rapport de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires publié en 2016, 85% des bâtiments scolaires sont concernés. Avec un permis de construire d'un de leur bâtiment antérieur au 1<sup>er</sup> juillet 1997, date d'interdiction définitive de production, de vente et d'utilisation de matériaux contenant de la fibre d'amiante, les écoles et établissements contiennent une bonne part des 20 millions de tonnes qui ont été produites et massivement utilisées dans les années 60 et 70. Une présence qui devient dangereuse au fur et à mesure de la dégradation du bâti, si des travaux ne sont pas réalisés.

## ENSEIGNER, UN MÉTIER À RISQUE ?

*Santé publique France*, dans un rapport publié en juin 2019 concernant le programme de surveillance du mésothéliome pleural sur 20 années, consacre un paragraphe spécifique aux métiers de l'enseignement. Ainsi depuis 1998, pour 2720 cas de mésothéliome observés sur 21 départements, 178 ont eu au cours de leur vie un emploi dans l'enseignement. 86 hommes et 92 femmes correspondant respectivement à 4,1% et 14,3% de la population observée. Des chiffres qui viennent corroborer les observations de l'Andeva qui en novembre 2018 avait demandé à rencontrer la FSU après avoir remarqué qu'il y avait de nombreux enseignants parmi leurs adhérents. Au ministère, notamment sous l'impulsion des délégués du personnel au CHSCT, est annoncée une cellule ministérielle sur le bâti scolaire, suite aux épisodes caniculaires. Elle devrait aussi, semble-t-il, se charger du suivi du dossier amiante... affaire à suivre. Pendant ce temps-là, du côté de Chantilly, les lanceurs d'alerte parmi les familles et l'équipe enseignante apprécient les résultats de leur dure bataille, même si des reproches fusent encore à leur égard. Reste à obtenir que les travaux se poursuivent au 2<sup>e</sup> étage afin que les séances de lecture à la BCD ainsi que celles de musique et d'informatique dans les salles attenantes puissent reprendre sereinement. LAURENT BERNARDI

## en bref

### URGENCE-AMIANTE-ÉCOLES.FR

Le collectif *Urgence Amiante École* met à disposition, avec le soutien de la plupart des associations des victimes de l'amiante, une plate-forme citoyenne en ligne destinée à enquêter sur la présence des fibres cancérigènes et l'établissement ou non d'un DTA. Le site rappelle que selon l'Observatoire national de la sécurité, 30% des écoles n'en disposent pas et réclame une véritable prise en compte de la dangerosité de ce matériau dormant dans les établissements scolaires.

### AIDE AUX VICTIMES

« Une écoute et un soutien par des personnes qui ont vécu les mêmes choses que vous », annonce le site *andeva.fr*. Ainsi l'association nationale de défense des victimes de l'amiante, qui regroupe une dizaine d'associations sur tout le territoire, met à disposition ses compétences pour toute question relative au suivi du dossier amiante. L'association peut aider dans les démarches auprès des employeurs, des administrations, des tribunaux et des pouvoirs publics.

### CHSCT MINISTÉRIEL

Deux projets de guide et plaquette ont été présentés aux délégués du personnel lors du CHSCTM de juin dernier par le ministère. Destinés à informer l'administration et les personnels sur la question de l'amiante et la conduite à tenir, ces documents doivent paraître prochainement. Le SNUipp-FSU les fera connaître et enquêtera afin de dresser un état des lieux et agir sur ce dossier qui concerne aussi bien les personnels que les élèves.

Langage:  
c'est pas que des mots



Pour la maternelle, la circulaire de rentrée préconise un enseignement du langage en mettant la focale sur l'apprentissage du vocabulaire. Mais apprendre le langage, c'est bien plus que mémoriser des listes de mots, c'est apprendre à communiquer et à exprimer sa pensée. Un enseignement complexe.

Dossier réalisé par Laurent Bernardi, Lilia Ben Hamouda, Mathilde Blanchard et Pierre Magnetto

## Langage : c'est pas que des mots

«L'école maternelle a un rôle primordial à jouer dans la prévention de l'échec scolaire en faisant de l'enseignement du langage une priorité, dès le plus jeune âge.» Les recommandations pédagogiques accompagnant la circulaire de rentrée reprennent cette idée largement partagée. Mais, ce texte préconisant de «stimuler et structurer le langage oral», de «développer et entraîner la conscience phonologique», sans remettre en cause les programmes de 2015 largement plébiscités par la profession, prend le risque de primariser la maternelle. Et, dans son guide *Les mots de la maternelle* publié mi-septembre, le ministre choisit de mettre la focale sur le vocabulaire et le lexique, ce qui donne



### LES MOTS DE LA MATERNELLE

«Chaque enfant enrichit son vocabulaire par l'usage, l'échange, dans des situations variées où le langage parlé est nécessaire.» C'est par cette phrase que commence le dernier guide, «*Les mots de la maternelle\**», mis à disposition par le ministère courant septembre. Un propos liminaire qui semble relever du bon sens et qui vient par la même tenter de trouver un équilibre entre les tenants d'un enseignement du vocabulaire reposant sur des listes prédéfinies, travaillées dans des séances formelles et ceux qui pensent que l'enrichissement du langage ne peut se faire qu'en contexte et dans des situations réelles. Le document ne tranche finalement que très peu et tente de ménager deux conceptions quelque peu en opposition pédagogique. Car si les activités de présentation, de catégorisation voire de mémorisation de vocabulaire peuvent avoir leur utilité, elles ne permettent pas pour autant d'en assurer immédiatement une appropriation réelle.

\*sur [www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)

une approche réductrice de l'enseignement du langage (lire ci-contre). A priori pourtant, cette approche rassure. «L'acquisition du vocabulaire est «chiffable», «mesurable», «observable»», constate Philippe Meirieu, professeur émérite en sciences de l'éducation. Mais, observe-t-il, «à condition de ne pas imaginer qu'il suffit d'avoir un dictionnaire mental pour s'exprimer oralement, on parle toujours à quelqu'un pour lui dire quelque chose... Sans ce projet d'entrer en relation avec autrui tous les exercices du monde ne sont qu'une vaine gymnastique». Autrement dit, le travail sur le langage en maternelle n'a pas pour seule finalité d'apprendre du vocabulaire même si les mots, composante essentielle de l'expression orale, doivent être acquis. L'école a d'ailleurs un rôle important à jouer en ce sens car tous les enfants n'arrivent pas à la maternelle avec le même bagage lexical. Mais une chose est d'apprendre une liste de mots, autre chose de savoir les utiliser pour exprimer sa pensée.

### UN ENJEU DE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES

Les enfants n'arrivent pas tous à l'école non plus avec les mêmes pratiques langagières. «Selon la classe sociale mais surtout selon le niveau de capital culturel des parents, les enfants n'apprennent pas le même rapport au langage», souligne Marianne Woollven, sociologue à l'université Clermont-Auvergne. «Dans les classes populaires, les parents sont moins diplômés, lisent moins et transmettent un rapport pragmatique au langage. Alors que pour les enfants plus dotés, c'est aussi manipuler le langage, jouer avec les mots ou encore parler de choses que l'on ne voit pas comme inventer des histoires» (lire p. 17).

Pour ne pas faire de la maternelle une école à deux vitesses, chaque élève doit avoir accès à toutes les fonctions du langage et pas aux seules listes de mots. L'élève doit apprendre à maîtriser le langage de situation qui permet de parler directement de l'activité en cours. Il doit aussi avoir accès au langage d'évocation, plus abstrait, plus proche de l'écrit et de la culture scolaire ; un langage pour structurer la pensée, construire les savoirs. Dès lors, se pose la question du comment faire. «Dis-moi comment tu parles aux élèves, je te dirai comment tu leur apprends à parler», sourit le didacticien du français Yves Soulé. «Mais atten-



tion, prévient-il, pas de lexique sans syntaxe, sans contexte ! Une part importante du travail doit être consacrée très tôt à ce qui environne le mot : un cadre syntaxique et sémantique particulier » (lire p. 19). Pour lui les enseignantes et enseignants doivent «mobiliser tous les domaines d'apprentissage, pourvoyeurs de situations langagières pertinentes».

### UN GESTE TRÈS PROFESSIONNEL

Mais cet enseignement est complexe, d'autant que la formation initiale se fait assez discrète sur le sujet. «Durant toute ma formation on a tout juste consacré une semaine à la maternelle, alors le langage, il a à peine été abordé», témoigne une jeune professeure des écoles, alors qu'enseigner le langage dans toutes ses dimensions à la maternelle est un acte hautement professionnel. Cela, les équipes enseignantes en sont convaincues. «Apprendre du vocabulaire pour apprendre du

OUMFF ?.. C'EST VAGUE.. DIS  
PLUTÔT QUE TU DOUTES QUE  
LA BOBINETTE CHERRA  
À TOUS LES COUPS, MÊME  
EN TIRANT TRÈS TRÈS FORT  
LA CHEVILLETTE !..



*vocabulaire n'a pas de sens. Le vocabulaire doit être au service de la compréhension*», explique Stéphanie Jollet-Faron, directrice de l'école maternelle Hautes Saules à Blois (41). Un enjeu primordial dans cette école classée en REP+ où les élèves souvent éloignés de la culture scolaire ont besoin plus qu'ailleurs de clefs pour entrer dans les apprentissages (lire p. 16-17). Une idée partagée par Laurence Mehaute, enseignante à l'école de la Libération à Rochefort (17). Elle constate elle aussi « *que les enfants arrivent avec un bagage très différent* » et, forte de son expérience ose un conseil : « *c'est important de les écouter jusqu'au bout de leur pensée, attendre qu'ils trouvent leurs mots. Il faut se saisir de cette liberté de temps dont on dispose en maternelle* ». La maternelle, l'école qui doit avoir les moyens de travailler de front l'ensemble des compétences langagières. Seule manière de lutter efficacement contre les inégalités sociales de destin scolaire.

“Sans ce projet d'entrer en relation avec autrui tous les exercices du monde ne sont qu'une vaine gymnastique”

# Selon les programmes...

Présent depuis toujours dans les instructions, le langage a pris une dimension plus riche et plus complexe.

Le langage a toujours eu sa place dans les programmes de maternelle. Dès les instructions de 1908, un chapitre est destiné à ce domaine avec des exercices de prononciation, des jeux de questions réponses, des récits et lectures et des causeries. Mais les objectifs ont nettement évolué. Si depuis les programmes de 1985, les compétences langagières se sont étoffées, les programmes de 2015 positionnent clairement le langage comme une priorité. La place transversale qui lui est donnée et les attentes du domaine « *mobiliser le langage dans toutes ses dimensions* » lui confèrent explicitement un rôle dans la lutte contre les inégalités. Défini comme « *un ensemble d'activités mises en œuvre par un individu lorsqu'il parle, écoute, réfléchit, essaie de comprendre et, progressivement,*

*lit et écrit.* », il se décline en deux composantes : le langage oral et le langage écrit. Concernant l'oral, quatre objectifs sont posés : oser entrer en communication, comprendre et apprendre, échanger et réfléchir avec les autres et commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique. L'oral est ainsi clairement défini à la fois comme un acte social et un outil de conceptualisation. Partant d'un enseignement de langage en situation, c'est-à-dire dans l'action et l'immédiateté, les élèves en viennent progressivement à produire un langage d'évocation, permettant « *d'induire du recul et de la réflexion* ». Le langage n'est pas une activité détachée, il se construit dans des situations d'interactions et participe à l'élaboration des savoirs.



## Graines de parole

En éducation prioritaire, l'école des Hautes Saules de Blois (41) relève le défi.

« *Apprendre du vocabulaire pour apprendre du vocabulaire n'a pas de sens. Le vocabulaire doit être au service de la compréhension* », explique Stéphanie Jollet-Faron, directrice de l'école maternelle Hautes Saules à Blois (41). Dans cette équipe, l'apprentissage du langage est au centre des préoccupations. Il faut dire que la grande majorité des élèves qu'elle accueille sont de milieux populaires, d'où le classement en Rep+ de cette jolie petite école située au milieu d'un petit bois qui, lui, est entouré de barres HLM. Loin de se morfondre sur le niveau lexical de leurs élèves, les quatre enseignantes et enseignants se sont retroussés les manches. Ici il ne s'agit pas seulement d'ateliers de langage ou de lecture d'histoires, c'est le langage dans toute sa dimension qui est abordé. Le langage pour pouvoir exprimer ses sentiments, pour raconter ce que l'on fait et aussi, bien entendu, pour raconter une histoire. « *Pour qu'un enfant accepte de nous parler, il faut qu'il se sente rassuré, mis en confiance et considéré. C'est essentiel et cela favorise la communication et les échanges entre enfants, entre enfants et adultes, entre parents et enfants et entre parents et enseignants* », explique Stéphanie.

### DES LECTURES PUBLIQUES AVEC LES PARENTS DANS L'ÉCOLE

L'un des projets-phares de l'école, c'est la participation au festival *Graine de lecteur*, action qui réunit enseignantes et ensei-



## 3 QUESTIONS À...

**« SELON LE MILIEU FAMILIAL, PARLER NE VEUT PAS DIRE LA MÊME CHOSE »**



Marianne Woollven, maîtresse de conférences en sociologie à l'université Clermont-Auvergne.

Co-auteure de l'enquête collective *Enfances de classes, de l'inégalité parmi les enfants* (2019, Seuil)

est façonnée par la culture écrite. Ainsi, à l'école, bien parler c'est avoir un rapport réflexif au langage, c'est être capable de le manipuler comme un objet, de diverses manières. Dans notre enquête, nous avons proposé aux 35 enfants des exercices langagiers, nous leur avons demandé de produire des récits, notamment de raconter une histoire à partir d'images. En comparant les récits, on constate des écarts dans la maîtrise du vocabulaire et de la syntaxe. Mais si on envisage cela dans un regard scolaire, ce qui est le plus discriminant, c'est l'écart dans le degré d'explicitation des récits. Face à une même consigne, les plus dotés donnent des informations plus précises sur le lieu, l'action, les personnages. Ils transmettent davantage d'informations par le canal linguistique. Pour les moins dotés, les récits sont plus implicites. Il est tout à fait possible qu'ils perçoivent ces éléments mais ils ne les expriment pas par le langage. Et en situation d'évaluation scolaire, les premiers seront jugés beaucoup plus favorablement que les seconds.

# 3.

**L'ÉCOLE PERMET-ELLE DE RÉDUIRE, VOIRE RÉSORBER, CET ÉCART ?**

On peut envisager les résultats de notre recherche de deux façons. De manière pessimiste, on comprend très bien que, dès cinq ans, des enfants sont très bien partis pour réussir et d'autres pas du tout. Mais dans une perspective plus optimiste, on voit que les atouts culturels sont le résultat d'un apprentissage qui commence très tôt. Ainsi, la réduction des écarts pourrait passer par des apprentissages dès la petite enfance, avant 3 ans. Mais cela suppose une volonté politique.

# 1.

**EN QUOI LE MILIEU FAMILIAL INFLUENCE-T-IL L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ?**

Selon la classe sociale mais surtout selon le niveau de capital culturel des parents, les enfants n'apprennent pas le même rapport au langage. Cet apprentissage passe par des pratiques de la vie quotidienne, comme le choix des livres ou le type d'humour utilisé. C'est la somme de ces pratiques qui produit un rapport différencié au langage. Dans les classes populaires, les parents sont moins diplômés, lisent moins, surtout les pères et transmettent un rapport pragmatique au langage. Parler, c'est avant tout une manière d'agir, on parle pour faire des choses. Alors que pour les enfants plus dotés en capital culturel, dans les classes moyennes et supérieures, parler c'est agir mais c'est aussi manipuler le langage, jouer avec les mots, faire de l'ironie ou encore parler de choses que l'on ne voit pas comme inventer des histoires. Et donc, par les pratiques familiales, les enfants sont préparés très différemment à utiliser le langage.

# 2.

**COMMENT CES INÉGALITÉS SE RETROUVENT-ELLES À L'ÉCOLE ?**

L'école est très normative en termes de langage, et cette norme



gnants, parents et associations lors de lectures publiques d'albums dans l'école. À l'issue de la séance, l'auditoire vote pour son histoire préférée. Et c'est à partir de celle-ci que l'équipe pédagogique va organiser l'apprentissage du langage. L'an passé, c'était *Alice au pays des merveilles*. Les élèves ont créé un spectacle s'en inspirant. Et pour cela, il a fallu travailler le champ lexical des animaux, du temps, de l'espace, de la magie, du rêve et des jeux. Est venu ensuite le temps de la production d'écrits, les élèves ont ensemble dicté leur propre histoire. « À partir des représentations des élèves, nous avons écrit "Barbara au pays des songes". Les enfants ont voté pour choisir des prénoms, des lieux, des actions. Ils ont dû justifier leur choix auprès des autres. Et pour finir, ils ont mis en scène cette histoire, fabriqué les décors et présenté le spectacle devant leurs camarades d'élémentaire et leur famille. En définitive, s'ils ont pu s'emparer du projet, c'est parce qu'ils ont pu en parler ». Les albums *Narramus*, ou à la manière de, sont aussi visibles sur les présentoirs de toutes les classes. Depuis plusieurs années, toutes utilisent cette méthode qui propose d'apprendre à comprendre et à raconter \*. « Nous avons réalisé un album par niveau d'enseignement et même les CP s'y mettent cette année ». Alors clairement, Stéphanie ne revendique pas d'avoir trouvé une recette magique pour résoudre les difficultés de langage de ses élèves, mais elle et ses collègues constatent, dès la moyenne section, certains progrès et chez les GS une forme d'assurance qui leur permet d'aller raconter leur histoire aux élèves de CP. \* Cf Fenêtres sur cours n° spécial UDA 2018



# Flot de paroles

À l'école Libération de Rochefort (17), les jeunes enfants ancrent leurs apprentissages grâce à une verbalisation constante et exigeante.

Pour les TPS, PS et MS de Laurence Mehaute, le langage est une sollicitation constante. Dans cette classe de Rochefort, tout est une occasion de mettre en mots. À chaque activité, l'enseignante prend soin de décrire, d'expliciter. Elle accompagne ainsi les élèves dans leurs gestes moteurs en peinture, en amont lors de la consigne puis au moment de l'action. Une exigence qui se poursuit lors des autres moments : lavage des mains, mise en rang... « *L'imprégnation par le dire dans une action simultanée est nécessaire pour ces jeunes enfants, avant même que de faire dire* », explique-t-elle. Elle propose également divers courts ateliers de langage. Une séance de manipulation, reprenant le scénario de *Miaoum\**, héros de l'album lu et relu en classe, permet de nommer les aliments, d'y associer une pastille de couleur et de la déposer sur un chat en peluche. Une occasion de travailler aussi le lexique des parties du corps. « *Progressivement, les enfants vont passer de la simple dénomination à une description, puis une comparaison pour tendre vers une justification ou une interprétation* ». Chaque enfant partant de son niveau de langage. « *patout, patout* », dira Tom, « *Jaune comme la banane* », ajoutera Mohamed avant que Maloy ne complète : « *Il*

*est vraiment pas pope* ». La maîtresse prend soin de reformuler systématiquement sous forme de phrase, apportant un feedback construit syntaxiquement. Laurence veille aussi à travailler le langage d'évocation. En installant sur la table des photos prises lors d'une sortie en extérieur, les enfants peuvent commenter librement permettant une expression spontanée. Elle rebondit aux propos, pose des questions, reformule, avec l'exigence constante d'une phrase. L'enseignante a le souhait de solliciter chaque enfant, ce que permet l'effectif, 16 élèves cette année. « *Les enfants arrivent avec un bagage très différent* », précise-t-elle. *C'est important de les écouter jusqu'au bout de leur pensée, d'attendre qu'ils trouvent leurs mots. Il faut se saisir de cette liberté de temps dont on dispose en maternelle.*

Ces deux démarches sont réitérées lors de la séance de motricité. La maîtresse commente les actions des élèves, leurs intentions, en situation, individuellement, lors de la réalisation des parcours. Puis en fin de séance, chaque enfant dit le parcours préféré avant de le réaliser de nouveau. Une manière de poser le langage comme une mise à distance de l'action directe, de différer le faire ou de l'expliquer. Ces choix d'accompagnement personnalisés, où les enfants « *prennent* » et progressent selon leur langage de départ, Laurence constate aussi que cela change la position de l'enseignante dans la classe. « *On n'est plus le centre d'intérêt sur lequel l'enfant se fixe, on passe en attitude veille. C'est lui qui est acteur de sa progression.* »

\* *Miaoum!* de Victor Coutard, (Gallimard jeunesse).

en  
bref

## RESSOURCES SUR ÉDUSCOL

Les ressources disponibles sur le site Éduscol concernant la mobilisation du langage dans toutes ses dimensions restent une référence pour la mise en œuvre des programmes de 2015. Elles proposent des pistes pédagogiques et pratiques sur l'enseignement de l'oral et sur le lien entre l'oral et l'écrit. Des documents riches pour travailler le langage sous différents aspects et dans diverses situations.

**SUR EDUSCOL.  
EDUCATION.FR/  
MOBILISER-LE-LANGAGE-  
DANS-TOUTES-SES-  
DIMENSIONS**

## VIDÉO : LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE L'ORAL

Lors d'une conférence à l'IFÉ, Sylvie Plane, professeure émérite en sciences du langage, s'attarde sur la place de l'oral comme vecteur et objet d'apprentissage, de la maternelle au lycée. Elle présente les enjeux de cet enseignement puis analyse ses différentes dimensions : sociales, cognitivo-langagières, linguistiques et interactionnelles. De quoi mieux comprendre cet osbcure objet de savoirs. Vidéo en ligne :

**SUR CENTRE-ALAIN-  
SAVARY.ENS-LYON.FR/  
EDUCATION-AU-  
PLURILINGUISME**



# “Pas de lexique, sans syntaxe, sans contexte!”



**BIO**  
Yves Soulé,  
enseignant  
chercheur en  
didactique  
du français,  
Université de  
Montpellier-ESPÉ

## QU'EST-CE QU'ENSEIGNER LE LANGAGE ORAL À LA MATERNELLE ?

**YVES SOULÉ :** Plus qu'un domaine d'apprentissage, bien identifié dans les programmes, l'oral constitue à l'école maternelle une expérience fondamentale, celle de la langue et de son usage. Il faut certes concevoir des séances spécifiques, dans lesquelles l'enseignant et les élèves prennent conscience de l'intérêt qu'il y a à nommer les choses, à connaître des mots, à les découvrir en parlant, en écrivant. Mais attention, pas de lexique sans syntaxe, sans contexte ! Une part importante du travail doit être consacrée très tôt à ce qui environne le mot : un cadre syntaxique et sémantique particulier. D'où l'idée de ne pas se satisfaire de séances où le vocabulaire oral est un objet d'étude isolé, mais de mobiliser tous les domaines d'apprentissage, pourvoyeurs de situations langagières pertinentes. Observer un escargot donne matière à chercher des verbes précis et des constructions appropriées. « *Il bouge, il glisse, il rampe sur la feuille* ». A priori on ne s'occupe pas du langage, mais pourtant on produit des phrases, on découvre le fonctionnement de la langue. À l'enseignant d'être vigilant sur ce point et conscient de l'intérêt de telles séances.

## COMMENT LE PROGRAMMER ?

**Y.S. :** Tout d'abord, en tenant au quotidien une comptabilité rigoureuse d'un nombre limité mais significatif pour les élèves, de mots ou de faits de langue, deux ou trois par séance, pour faire le

point régulièrement avec eux. Je ne parle pas ici de dresser des listes, de se référer à un vocabulaire fréquentiel, mais de miser sur le vécu de la classe. L'activité est bien connue qui consiste à stocker dans une boîte des mots, des expressions lues dans un album ou qu'un élève a prononcées, puis de les retrouver une semaine après, voire plus tard, dans un contexte équivalent ou différent. Le développement des compétences langagières implique en effet un travail de mémorisation mais aussi de remémoration. Quand avons-nous vu ce mot ? Que signifie-t-il ? Qu'étions-nous en train de faire, de dire quand

Parler aux  
élèves, les faire  
parler et leur  
apprendre  
à parler, pour  
développer  
leur parole  
en tant  
qu'expression  
singulière.

nous l'avons rencontré ? Ensuite en proposant des situations qui articulent des objectifs de communication, de sociali-

sation à des objectifs linguistiques. Elles donnent à l'enseignant l'occasion d'évaluer les possibles des élèves, de traiter les inégalités qui pénalisent ceux qui, par exemple, ne connaissent pas, ne comprennent pas le mot « chaussures », voire « baskets » et parlent de *Nike* ou d'*Adidas*. Il mesure alors l'importance des conduites de définition, d'explicitation, de structuration du vocabulaire manipulé à cette occasion.

## COMMENT L'ORGANISER ?

**Y.S. :** Il faut multiplier les occasions et les dispositifs de travail collectif et individuel pour donner à chacun du temps d'écoute et de parole. La tâche, on le sait, est complexe et implique une gestion de la classe contraignante, mais j'invite les enseignants à privilégier un temps d'interaction duelle chaque jour avec au moins un élève. Cet accompagnement au plus près permet de suivre les progrès, ce sont des moments précieux d'échanges qu'il faut savoir saisir pendant l'accueil, au moment de la récréation, dans les phases de transition entre les activités. On n'oubliera pas non plus l'Atsem et tous les partenaires – parents, intervenants extérieurs – sollicités pour aider l'enseignant.

## CELA RESTE DONC UN ENSEIGNEMENT ASSEZ COMPLEXE...

**Y.S. :** D'autant plus qu'il engage la professionnalité de l'enseignant. « *Dis-moi comment tu parles aux élèves, je te dirai comment tu leur apprends à parler* ». Les recherches sur le travail verbal de la classe montrent que la parole des élèves et celle de l'enseignant sont étroitement dépendantes et que certains gestes langagiers comme les reformulations – reprendre ses propres mots ou ceux d'un élève – manifestent son degré d'expertise et devraient être davantage étudiés en formation initiale et continue. Dès qu'il entre en classe, l'enseignant parle aux élèves, les fait parler, leur apprend à parler. Tâche essentielle pour développer leur parole en tant qu'expression singulière comme en témoignent les discussions à visée philosophique où, n'ayant pas à fournir une réponse attendue, ils exercent leur pensée en même temps que se développe leur langage.



# MÉTIER & PRATIQUES



PAGE **22**

Quelle  
autorité  
à l'école ?

PAGE **24**

L'UDA  
c'est aussi de  
chez moi

PAGE **26**

L'école  
grandeur  
nature



## QUELLE AUTORITÉ À L'ÉCOLE ?

L'autorité est indispensable pour permettre à l'école de remplir ses missions que sont la transmission des savoirs et la construction de citoyennes et citoyens éclairés, serait en crise. Mais de quelle autorité parle-t-on ? Celle qui contraint ou celle qui a la « *capacité de faire grandir* » ?

En octobre dernier, Jean-Michel Blanquer voulait rétablir « *l'ordre et l'autorité* » dans les établissements suite à l'agression d'une enseignante au moyen de réponses essentiellement répressives. Plus récemment, lors de l'examen de la loi dite « *de la confiance* », la droite sénatoriale insistait sur « *l'autorité du professeur et le respect qui lui est dû* ». Quel que soit le gouvernement au pouvoir, depuis mai 68, le débat sur l'autorité revient régulièrement sur le devant de la scène et l'école et ses personnels enseignants sont accusés de ne pas réussir à endiguer, par manque d'autorité ou par laxisme, les violences qui resurgissent au sein des établissements. Mais cet autoritarisme que le ministre veut imposer, cette nostalgie d'un supposé âge d'or quand l'école était loin de concerner la totalité des enfants jusqu'à 16 ans, est

très éloigné de l'autorité que les enseignantes et enseignants essaient de construire dans leurs classes et qui va bien au-delà de la politesse, du respect d'autrui et des valeurs de la République.

### L'AUTORITÉ À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le statut ne suffit plus à faire autorité à l'école, pas plus qu'exiger une obéissance immédiate et inconditionnelle sous la forme d'une soumission et encore moins le recours à la force. L'autorité à l'école c'est d'abord la spécificité d'une relation entre des enfants et des enseignants qui font partie du monde des adultes. Une autre particularité c'est sa fonction sociale qui est de transmettre une culture pour comprendre le monde dans lequel les élèves arrivent. L'autorité à l'école, c'est surtout une relation transitoire, de subordination mais aussi égalitaire, qui repose sur la confiance. D'un côté un enseignant sûr de ses compétences, de sa capacité à agir, de son désir de se confronter aux autres. De l'autre, un enfant considéré comme une personne et reconnue comme capable. Pour que la relation d'autorité éducative et la volonté d'influence de l'enseignant fonctionnent, il faut que l'élève la reconnaisse et obéisse par le consentement. « *Et cela pour s'autonomiser, s'autoriser à grandir et s'approprier les savoirs* », comme l'explique Bruno Robbes.

### MAIS COMMENT FAIRE ?

Exercer une autorité n'a rien de naturel. Les débutants l'ont bien compris qui cherchent désespérément dans leur formation des réponses au « *comment faire pour gérer ma classe ?* », mais aussi les anciens lassés de « *faire le gendarme* ». Si on peut trouver de nombreuses ressources pour enseigner les valeurs de la République, la formation à l'exercice de l'autorité en tant que telle n'est mentionnée ni codifiée nulle part. C'est dans certains travaux de la recherche en sciences de l'éducation, tels ceux de Martine Boncourt, Sylvain Connac, Patrick Rayou, Denis Meuret... ou chez les philosophes de l'éducation comme Eirik Prairat, que les enseignantes et enseignants trouveront quelques solutions. « *L'autorité, rappellent ces écrits, est un geste professionnel et une relation qui se construisent* ». Ils expliquent que l'exercice se fait dans l'élaboration de compétences, de savoirs d'actions, la mise en place de situations pédagogiques riches. Dans le cadre collectif de l'école, l'acceptation par toutes et tous de règles de fonctionnement et de vie co-écrites avec

des élèves, un cadre explicite, une écoute et un respect mutuel, le travail coopératif mais aussi la recherche de l'autonomie des élèves sont à même de participer à l'amélioration du climat scolaire. Pour Bruno Robbes (lire ci-dessous) « l'exercice de l'autorité doit également s'accompagner d'une approche sensible du métier d'enseignant qui interroge son propre rapport à l'autorité et détermine la façon

dont on rentre dans le métier ». La dévalorisation salariale, le manque de reconnaissance par la société et la remise en cause des compétences des enseignants par Jean-Michel Blanquer, sont des conditions bien difficiles pour assurer l'exercice d'une autorité éducative pourtant nécessaire dans les classes pour permettre aux enseignantes et enseignants d'assurer leurs missions.

VIRGINIE SOLUNTO

**« S'IL FAUT VRAIMENT DÉFINIR L'AUTORITÉ, ALORS CE DOIT ÊTRE EN L'OPPOSANT À LA FOIS À LA CONTRAINTE PAR FORCE ET À LA PERSUASION PAR ARGUMENTS »**

**ARENDRT HANNA (1972).**



**BRUNO ROBRES,** professeur des universités à l'université de Cergy-Pontoise/ INSPÉ de l'académie de Versailles et membre du laboratoire EMA (École, mutations, apprentissages)

**POURQUOI L'AUTORITÉ À L'ÉCOLE EST-ELLE CONTESTÉE ?**

« Ce sont certaines façons d'exercer l'autorité qui sont contestées. Les gens n'acceptent plus d'obéir sans comprendre, sans un minimum d'explications et toutes les modalités où l'on est dans le registre de la soumission sont vouées à l'échec. Ils ont du mal aussi à accepter que quelqu'un d'extérieur leur mette des limites, alors qu'elles sont indispensables, chacun pensant être dans son bon droit. Dans la cour de récréation, on interdit la violence, on dit aux élèves de ne pas se faire justice

eux-mêmes, d'en parler à un adulte... mais on sait que certains parents disent aux enfants de rendre les coups si on les frappe. Les valeurs familiales peuvent ainsi contredire la loi sociale de l'école. Et puis l'autorité de l'école est contestée par les valeurs de la société qui privilégie la satisfaction du plaisir immédiat. C'est une lame de fond insidieuse qui mine en profondeur les assises de l'école car l'entrée dans les apprentissages demande un effort, un engagement dans la durée pour un plaisir différé.

**LES SANCTIONS SERVENT-ELLES À RÉTABLIR L'AUTORITÉ ?**

Pas dans un affichage de communication, comme le fait le ministre. La sanction sert si elle est juste, proportionnée, non arbitraire et permet à l'élève de comprendre la gravité de son acte, de réparer à la victime ou à la collectivité. Elle doit permettre d'apprendre. Il ne faut pas faire l'amalgame entre sanction et autorité. Une sanction éducative n'est pas une sanction exemplaire. Elle

s'adresse à une personne en particulier qui doit se réconcilier avec le groupe pour ne pas recommencer. Une des finalités de la sanction, c'est aussi de rétablir l'autorité en affirmant que la loi est supérieure au bon vouloir de l'enseignant. Celui-ci sanctionne au nom de la loi, hors du registre de la vengeance.

**COMMENT ÉVITER L'AUTORITARISME ?**

En se tournant vers l'exercice d'une autorité éducative qui, parce qu'elle est juste, respectueuse et efficace, est légitimée. Il s'agit qu'au final, l'élève comprenne que l'enseignant a eu raison d'exiger l'obéissance. Il faut donc se former pour éviter de se retrouver dans des situations d'impasse qui mettent l'élève dans la situation d'obéir sous la forme d'une soumission. Éviter par exemple de dire à ses élèves « Tant que ce n'est pas fini, vous ne sortirez pas ! ». Il faut se donner des alternatives, d'autres façons possibles d'agir... donc aussi bien se connaître. PROPOS RECUEILLIS PAR V.S.



**PLAN VIOLENCE : ET LA PRÉVENTION ?**

Le plan violence que le gouvernement avait été annoncé il y a près d'un an. Il se réduit à quelques mesures. Le gouvernement a abandonné les pistes très polémiques : plus question de policiers dans les établissements ou de sanctions financières à l'encontre des familles d'enfants violents. Les policiers patrouilleront au dehors dans les « quartiers de reconquête républicaine ». Le plan prévoit un « protocole d'accompagnement et de responsabilisation des parents » lorsqu'un élève a été exclu définitivement au moins deux fois au cours de l'année. Il donne aussi la possibilité d'inscrire des élèves « grands perturbateurs » et les « polyexclus » dans des classes-relais, mais cette fois sans l'accord de la famille. Encore faudrait-il en augmenter le nombre au regard des besoins. Le renforcement des sanctions disciplinaires laisse peu de place à la prévention. Les directeurs et directrices d'école et les chefs d'établissement pourront aussi se tourner vers le « référent violence en milieu scolaire » nommé auprès de l'IA-Dasen dans chaque département. Pas sûr que le guide à destination des équipes enseignantes leur indiquant la marche à suivre en cas d'incivilité ou d'agression soit suffisant pour favoriser la stabilisation des équipes, élément essentiel à un meilleur climat scolaire.

**NÉOPASS@ACTION**  
capsules vidéo sur la gestion de la classe (entrée en classe, mise au travail, faire face aux incidents) à destination des débutants.



**EIRICK PRAIRAT**  
L'autorité éducative : déclin, érosion ou métamorphose, Presses Universitaires de Nancy (2010).



**BRUNO ROBRES**  
L'autorité enseignante, Approche clinique, Champ social éditions Nîmes (2016).



**MARTINE BONCOURT**  
L'autorité à l'école, mode d'emploi, ESF Editeur (2013).



# COURTS

## + UN SITE POUR ++ AIDER LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

abcaider.fr, blog conçu par un enseignant spécialisé, propose en ligne des outils pour «aider à aider» les élèves fragiles en lecture et/ou dyslexiques : tapuscrits, petits livres adaptables, dossiers, des travaux de chercheurs tel que Cèbe, Goigoux, Brissiaud. Ces outils permettent de travailler le code, la compréhension, le langage, la production écrite ou la numération. On y trouve également des conseils pour travailler avec les AESH.

## LE BLOB, CONTRE {L'INFOX}

«Partager les connaissances scientifiques et lutter contre la désinformation», telle est l'ambition de la plateforme vidéo gratuite *Le Blob*, sans abonnement, ni publicité. Un nouveau média grand public dédié aux sciences, géré conjointement par la Cité des sciences et de l'industrie et le Palais de la découverte. Avec une vidéo à la Une chaque jour, un fil d'actualité scientifique quotidien et des enquêtes mensuelles, «*l'extra média*» offre de nombreuses possibilités d'exploitation avec les élèves de fin d'école primaire et de collège.

[WWW.LEBLOB.FR](http://WWW.LEBLOB.FR)

## B2I : UNE ÉVAL LUI PIX LA PLACE

L'évaluation des compétences numériques à l'école, ce fut longtemps le B2i. Un décret le remplace désormais par une certification baptisée *Pix*. Organisée en cinq domaines et seize compétences, elle a pour but de mieux correspondre au cadre de référencement européen *Digital competences*. Un premier bilan des compétences est prévu en CM2 puis en 6<sup>e</sup> avant une certification délivrée en fin de 3<sup>e</sup> et de Terminale. Comment y accéder ? Sous quelle forme la présenter aux élèves et leurs familles ? De nombreuses questions restent encore en suspens.

# 100

**C'EST LE POURCENTAGE DES ÉLÈVES** qui ont acquis les attendus des connaissances et compétences en français évalués en début de 6<sup>e</sup> selon une note de la DEPP\* de juin 2019 (données 2018). Les résultats en mathématiques sont légèrement inférieurs (72%) mais l'ensemble reste stable par rapport à 2017. Les écarts entre académies restent importants. L'origine sociale pèse toujours très fortement sur le niveau d'acquis des élèves.

\*Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, note 19-26, juin 2019



**L'UDA, C'EST AUSSI CHEZ MOI.** Il sera de nouveau possible de suivre à distance l'Université d'automne du SNUipp-FSU du 18 au 20 octobre via des «lives» des plénières (*Facebook, Twitter*). Benoît Falaize évoquera les projets d'EMC réunis dans *Territoires vivants de la République*. Marie-Aleth Grad interviendra sur l'impact de la grande pauvreté, Claude Lelièvre abordera «*La pédagogie au cœur du métier*». Un spécial *Fenêtres sur cours* de 100 pages réunira également interviews et reportages.

# /// SE FORMER AUX /// PREMIERS SECOURS EN LIGNE

SauVtage, le premier Mooc gratuit pour se former aux gestes de premiers secours vient d'être lancé par des secouristes et l'université de Bretagne occidentale. De courtes vidéos de 3 à 5 minutes permettent de savoir comment réagir en cas de blessure, brûlure, malaise... Une initiative dont peuvent se saisir les enseignantes et enseignants qui souvent n'ont pas bénéficié d'une telle initiation. Des questionnaires ponctuent les modules et permettent de recevoir une attestation. Le diplôme, lui, nécessite un complément dans une structure de formation classique, payante.

**SUR FUN-MOOC.FR,**  
**MOT CLÉ «SECOURS».**

# DEVOIR DE RÉSERVE VS LIBERTÉ D'EXPRESSION

Qu'est-ce qui relève du devoir de réserve, qu'est-ce qui relève de la liberté d'expression ? Une question bien complexe et d'actualité depuis la publication de l'article 1 de la loi Blanquer. Lors d'un chat sur son site, l'*Autonome de Solidarité* a répondu à certaines interrogations des internautes. À voir sur

**WWW.AUTONOME-SOLIDARITE.FR**



## CONFÉRENCE DE J.Y ROCHEX EN {REPLAY}

L'universitaire spécialiste de l'éducation prioritaire Jean-Yves Rochex est intervenu lors du colloque «*La FSU engagée pour l'éducation prioritaire*» organisé le 2 octobre. Son intervention sur la lutte contre les inégalités et les moyens spécifiques accordés aux territoires les plus défavorisés a été filmée. Elle est toujours disponible en replay sur les pages Facebook du SNUipp et de la FSU.

# 249

### C'EST LE SCORE MOYEN EN SCIENCES DES ÉLÈVES DE CM2

en 2018 constaté par la dernière enquête Cèdre (cycle d'évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon) parue en septembre\*. Ces résultats, moyens, sont stables depuis onze ans avec «*une homogénéisation générale du niveau des élèves*», précise la note. La part des élèves les plus en difficulté baisse en effet de 3 à 2%, tout comme celle des plus à l'aise de 10% à 7%.

\*Note de la Depp 19.32

## GFEN: LES RENCONTRES

Les 12<sup>e</sup> rencontres du GFEN se déroulent à Besançon le 12 octobre sur le thème *Les méthodes à l'épreuve des finalités*. Il sera question d'interroger l'école, mais aussi ses partenaires, sur leur capacité à faire réussir tous les élèves.

**SUR GFEN.ASSO.FR**

## JULIEN NETTER.

maître de conférences\* en sciences de l'éducation à l'université Paris-Est Créteil.

### 1. UNE ÉCOLE FRAGMENTÉE, C'EST-À-DIRE ?

Il y a un double mouvement général d'ouverture de l'école, démarré dans les années 70, avec l'évolution des pédagogies et l'intervention croissante de nouveaux acteurs et actrices dans l'école. Le cœur de métier historique de la classe se trouve de plus en plus entouré et enrichi par des activités, des ateliers, des projets pendant les temps scolaires et périscolaires où les enfants sont supposés apprendre autrement. Aujourd'hui, les enfants fréquentent plusieurs types d'activités encadrées par plusieurs adultes au cours de leur journée. Cette série de petits moments les uns derrière les autres crée une grande fragmentation de leur temps à l'école.

### 2. TOUS LES ÉLÈVES N'EN PROFITENT PAS ?

Pas de la même manière. Cela induit une autre fragmentation, entre les élèves. Pour certains, il y a un grand bénéfice scolaire de cette organisation de l'école qui permet de renforcer et d'enrichir des apprentissages. Ils sont habitués à «*scolariser le monde*» mais ce n'est pas vrai pour tous les enfants.

Dans une séance de théâtre en faisant une improvisation sur la dernière scène de Cendrillon, certains, par ailleurs bons élèves, arrivent à éprouver les intérêts des personnages en les jouant. Ils sont dans le jeu sérieux. Dans la même classe, un élève sans les codes culturels nécessaires a du mal à se saisir de l'activité. Pour certains enfants, jeux et apprentissages sont deux choses différentes qu'ils ne réussissent pas à concilier. C'est culturellement et socialement marqué.

### 3. COMMENT AGIR ?

La solution qui est systématiquement évoquée est celle de la coordination des encadrants mais je n'y crois que très peu car les adultes ont de bonnes raisons de ne pas travailler ensemble. Par contre ils peuvent aider les enfants à scolariser leurs activités. Les enfants sont les seuls à maîtriser l'intégralité de leur expérience quotidienne, aucun adulte ne le peut. Aussi, il faut que les enfants eux-mêmes réussissent à faire le lien entre leurs différentes activités, pas seulement ceux qui y sont habitués en famille et c'est le rôle des adultes de leur donner les outils pour le faire. C'est un enjeu fort de la formation continue des enseignants mais aussi de tous les adultes qui interviennent au sein de l'école. PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BERNARDI

\* Auteur de *L'école fragmentée* (2019, PUF).

**MANIPULER,  
COOPÉRER,  
COMMUNIQUER,  
IMAGINER...**  
les compétences  
de la maternelle  
travaillées  
au grand air.



# L'ÉCOLE, GRANDEUR NATURE

Faire classe dehors, une matinée par semaine, quel que soit le temps, les MS-GS de Tauché (79) le vivent chaque année, comme une cinquantaine de classes du département.

«Oh hisse», la branche est lourde pour les petites pattes des deux élèves de grande section, en pleine action dans le bois de Chaloue, 20km au sud-est de Niort (79). Leur maîtresse, Jeanne Churlaud, est plus loin avec les moyennes sections qui découvrent le lieu. Axel et Anna, neuf ans à eux deux, pratiquent l'école dehors pour la deuxième année consécutive alors il et elle connaissent l'espace, les règles : ne pas aller jusqu'à la route, ne pas faire mal, à soi, aux camarades et à tout le vivant environnant. «La première fois que l'enseignante m'a dit de les regarder faire dans

le bois, en jeux libres, je me suis dit "Ouh là, j'ai droit à combien de pertes?"», sourit Béatrice, une maman fidèle accompagnatrice. Et puis elle réalise que les enfants gèrent leur prise de risques. C'est plutôt l'inverse au départ, très peu osent s'éloigner de l'adulte, s'enfoncer dans le bois, grimper à un arbre... «Pour faire quelques mètres, des parents les portent alors quand il s'agit de marcher jusqu'au terrain, 800m, c'est l'aventure», confie l'enseignante qui arrive avec les 4 ans.

## EXPLIQUER LES BIENFAITS

Jeanne attend sa réunion de rentrée début septembre avant de lancer sa sortie hebdomadaire. Cela permet, dans un diaporama, de présenter la démarche, les bienfaits et de répondre aux questions, souvent liées aux intempéries, la pluie, le froid. «Il est prouvé qu'un enfant souvent dehors est bien moins malade», explique-t-elle. Et puis le bouche-à-oreille des parents des années précédentes lui permet de n'avoir même plus à convaincre. C'est au sein de l'Ageem qu'elle a rencontré Crystèle Ferjou, enseignante puis conseillère pédagogique (lire ci-contre) en 2013

et découvert l'école dehors. Dès 2016, des modules de formation ont été proposés à 60 PE de la circonscription de Bressuire (79) et depuis la démarche fait son chemin, entre haies et futaies de la plaine niortaise, de la Gâtine et du Bocage. Et même au-delà. L'école de Tauché, commune d'Aigondigné, bénéficie d'un terrain communal sanctuarisé zone de biodiversité par la mairie donc sans pesticides avec un verger, une jachère, un potager sur lequel veille «Papy Serge», autre fidèle des sorties. Ce matin, les GS cueillent des tomates et iront en offrir aux CP qui les ont plantées l'année précédente à leurs côtés.

## SEMER DES GRAINES... DE CURIOSITÉ

Les interactions langagières se font naturellement, «Celle-là, elle est assez mûre?» demande Mathis, «Attention aux racines», prévient Gabriel. Le vocabulaire se fixe dans les jeunes esprits et la coopération s'organise quand Nino veut prendre la brouette, deux fois son poids : Lucile vient à la rescousse. Le lieu est un espace de découvertes et d'expérimentation.

tation sans fin pour les élèves qui peuvent planter, creuser, construire des cabanes... Les premiers effets que la professeure ressent sur ses élèves, « *c'est le développement de l'autonomie* », ne serait-ce que pour se changer à l'aller et au retour. Les enfants s'enhardissent, courent, sautent dans les flaques, patouillent la boue. Les dénombrements arrivent au détour d'une collecte de fruits, les bouts de bois deviennent épées ou lettres d'un mot. Des pierres et plantes assemblées peuvent lancer une séance de land art, points de départs pour créer, imaginer... Il y a aussi toute la connaissance et le respect du vivant. « *En contact régulier avec la nature, les élèves*

*ont plus à cœur de la protéger* », commente l'enseignante qui apporte progressivement du matériel, loupes, jumelles, pour que les observations s'affinent. Les questionnements scientifiques affluent, avec des réponses in situ « *ou*

## “EN CONTACT RÉGULIER AVEC LA NATURE, LES ENFANTS AURONT PLUS À CŒUR DE LA PROTÉGER”

*on recherche ensuite en classe* ». Petit à petit les familles entrent dans la démarche. Un couple très réticent au départ se retrouve le week-end à continuer la cabane dans les bois avec leur fille. D'autres passent arroser le potager et cueillir. Mais ce sont surtout des graines de curiosité et de connexion à la nature que Jeanne et les autres enseignantes espèrent semer...

LAURENCE GAIFFE



**CRYSTÈLE FERJOU,**  
conseillère  
pédagogique  
départementale  
(79)

### QU'EST-CE QUE L'ÉCOLE DEHORS ?

“ C'est une démarche d'éducation globale de l'enfant, inspirée des *forest schools* nordiques : faire classe hors l'école, au moins une fois par semaine, toute l'année, quel que soit le temps. Avec les mêmes principes qu'en classe : des rituels de début et de fin de matinée, des règles et des activités autodirigées des enfants en milieu naturel. Dans cet espace, les 2-3 ans revisitent les gestes premiers, creuser, transvaser, déplacer des matières brutes. D'autres, plus grands entrent dans des jeux symboliques : détourner des objets pour s'inventer des histoires. En parallèle de ces

activités libres, l'enseignante propose d'aller plus loin en apportant du matériel, des loupes, des outils de jardin, des albums. Toujours dans un aller-retour entre les textes et les dessins d'un livre et ce que les enfants voient réellement dehors.

### QUELLES COMPÉTENCES CELA DÉVELOPPE-T-IL ?

Cela développe toutes les compétences de la maternelle, et notamment des compétences langagières. En vivant corporellement des activités en milieu naturel, l'enfant va facilement mettre des mots sur son vécu et les préciser au fur et à mesure. Les enfants déploient une énergie différente dehors car ils sont toujours en mouvement même s'ils peuvent se poser. Ils engagent tout leur corps, y compris la motricité fine car ils sont amenés à nouer des végétaux ou à cueillir. Cela favorise bien entendu l'exploration du

monde, le rapport aux éléments et au vivant, pierres, plantes, terre, bois, petites bêtes. Petit à petit des outils leur permettent d'affiner leur regard sur les éléments qui les entourent et évoluent au fil des saisons et de la lumière. Cela renforce aussi leurs compétences esthétiques et sociales.

### QUELS CONSEILS ?

Il est important d'identifier un espace, un coin de nature qui puisse être utilisé, dans l'école ou en dehors, en lien avec la municipalité. Et sur ce terrain, permettre aux enfants de devenir architectes du lieu et non pas penser à leur place. Observer comment évoluent les enfants dans cet espace permet d'apporter petit à petit du matériel, des matières qui manqueraient, par exemple une butte de terre sur un terrain plat parce qu'ils cherchent à se confronter à des parois plus verticales. PROPOS RECUEILLIS PAR L.G.

## RESSOURCES

### IL ÉTAIT UN JARDIN

Un étudiant de l'IFCAM, Pierre-Yves Le Du, a suivi en 2013 les trente élèves de petite section de Crystèle Ferjou, alors enseignante à Pompaire (79). Il en a tiré *Il était un jardin* un documentaire de 41 minutes qui retrace la progression des enfants au fil de l'année et de leur matinée hebdomadaire sur le terrain communal. Visible sur : [HTTPS://VIMEO.COM/69698757](https://vimeo.com/69698757)

### JOUER, UN DROIT FONDAMENTAL

Le « *droit de l'enfant au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives et de participer à la vie culturelle et artistique* » constitue l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant dont on célèbre cette année les 30 ans. Un droit à faire vivre autant dehors que dedans...

### SORTIR DU CANAPÉ

Près de la moitié des 2 ans n'a jamais pratiqué, ou très occasionnellement, une activité physique en famille, alerte une étude conjointe de l'Ined et de l'Inserm (FSC 455) à partir de données 2013 auprès de 13000 familles. Le 2<sup>e</sup> volet de l'enquête se consacre à l'usage des écrans qui lui au contraire explose. Si l'étude se garde de liens directs entre les deux, elle pointe néanmoins les dangers de la sédentarité, autant sur la santé physique que psychologique des tout-petits.

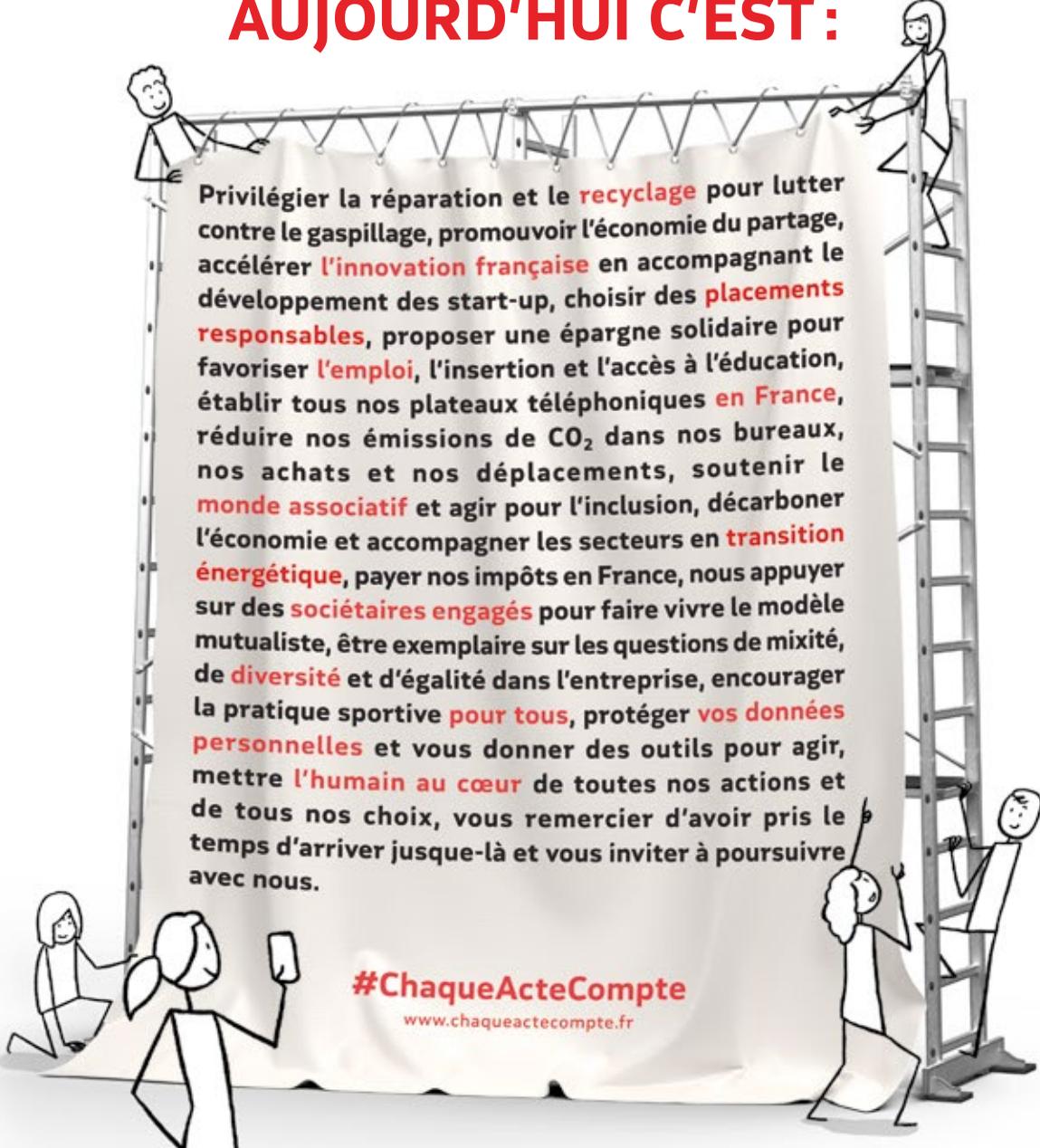
**700** écoles maternelles au Danemark aujourd'hui développent la classe majoritairement en extérieur « *L'enfant dans la nature* » de Matthieu Chéreau et Moïna Fauchier-Delavigne ; Fayard, 2019).

**25%** des 8-12 ans ignorent que les frites viennent des pommes de terre, pointe l'Association santé environnement France en 2013, 1/3 ne sait pas reconnaître courgette, poireau, figue...

**4 enfants sur dix** ne jouent jamais dehors pendant la semaine, selon le rapport 2015 de l'Institut de veille sanitaire. La moitié seulement le fait au moins deux jours par semaine.



# POUR FAIRE COURT, ÊTRE ASSUREUR MILITANT AUJOURD'HUI C'EST :



Privilégier la réparation et le **recyclage** pour lutter contre le gaspillage, promouvoir l'économie du partage, accélérer **l'innovation française** en accompagnant le développement des start-up, choisir des **placements responsables**, proposer une épargne solidaire pour favoriser **l'emploi**, l'insertion et l'accès à l'éducation, établir tous nos plateaux téléphoniques **en France**, réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> dans nos bureaux, nos achats et nos déplacements, soutenir le **monde associatif** et agir pour l'inclusion, décarboner l'économie et accompagner les secteurs en **transition énergétique**, payer nos impôts en France, nous appuyer sur des **sociétaires engagés** pour faire vivre le modèle mutualiste, être exemplaire sur les questions de mixité, de **diversité** et d'égalité dans l'entreprise, encourager la pratique sportive **pour tous**, protéger **vos données personnelles** et vous donner des outils pour agir, mettre **l'humain au cœur** de toutes nos actions et de tous nos choix, vous remercier d'avoir pris le temps d'arriver jusque-là et vous inviter à poursuivre avec nous.

**#ChaqueActeCompte**  
[www.chaqueactecompte.fr](http://www.chaqueactecompte.fr)



assureur militant

# QUESTIONS & RÉPONSES

## Q: DIRECTEUR D'ÉCOLE, JE M'INTERROGE SUR LES MODALITÉS D'ORGANISATION DES ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉCOLE.

**R:** L'arrêté du 13 mai 1985 relatif au Conseil d'école a été modifié par un nouvel arrêté publié au JO du 20 août 2019. Il décrit deux modifications. Désormais, le choix du mode de vote est de la seule responsabilité du directeur ou de la directrice qui peut, après consultation du conseil d'école, choisir d'organiser le vote à l'urne et par correspondance, ou exclusivement par correspondance. Cette nouvelle disposition entre en vigueur dès cette rentrée. Mais sa mise en application est

hypothétique cette année du fait de la difficulté à réunir les conseils d'école de l'an dernier. Pour les années à venir, il s'agira de porter cette question lors du dernier Conseil d'école de l'année scolaire. Enfin, s'il doit y avoir tirage au sort en l'absence de parents d'élèves candidats, il sera effectué par la directrice ou le directeur en lieu et place de l'IEN. Pour l'année scolaire 2019-2020, les élections à l'urne se tiendront le vendredi 11 ou le samedi 12 octobre 2019

À la Réunion et à Mayotte, elles se tiendront le vendredi 27 ou le samedi 28 septembre 2019 compte tenu du calendrier scolaire de ces deux départements d'outre-mer.

Voir note de service n° 2019-099 du 5-7-2019

## Q: COMMENT FONCTIONNENT LES CHÈQUES-VACANCES ET Y AI-JE DROIT ?

**R:** Les chèques-vacances sont une prestation d'aide aux loisirs et aux vacances qui s'inscrit dans le champ de l'action sociale interministérielle. Toutes et tous les fonctionnaires d'État, y compris les AESH ou les personnels retraités peuvent en bénéficier, sous condition de ressources. Ce dispositif nécessite la constitution d'un plan d'épargne d'une durée de quatre à douze mois et le choix du montant de l'épargne. En fonction de ses ressources et du nombre de parts fiscales, on bénéficie en fin d'épargne d'une bonification de l'État qui peut aller de 10 à 30%. En cas d'éligibilité, ce pourcentage est porté à

35% pour les agents de moins de 30 ans. Pour les personnels porteurs de handicap, un complément à hauteur de 30% peut être accordé par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique quel que soit le niveau de la bonification calculée. La constitution du dossier se fait sur le site [www.fonctionpublique-chequesvacances.fr](http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr). L'ensemble des possibilités sont répertoriées dans un annuaire disponible sur le site [www.ancv.com](http://www.ancv.com)

**« LU DANS LE BO »,  
À LIRE SUR  
SNUIPP.FR,  
RUBRIQUE  
RESSOURCES**

**KISA I TOU**  
Le mémento administratif du SNUipp-FSU

UNE QUESTION à laquelle vous n'avez pas la réponse ?  
KISA I TOU vous oriente.

À retrouver sur  
[snuipp.fr](http://snuipp.fr)



## Décryptage

### L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE PRÉSENCE EN PETITE SECTION DE MATERNELLE

La loi du 26 juillet 2019 « pour une école de la confiance » fixe à trois ans l'obligation d'instruction scolaire. Le décret n° 2019-826 du 2 août 2019 précise les modalités d'aménagement de la présence des élèves de petite section à l'école, un aménagement qui peut intervenir dès cette rentrée et porte uniquement sur les heures de l'après-midi. Il permet aux parents de faire une demande d'un retour à l'école plus tardif ou de non-présence de leur enfant l'après-midi. Le choix peut porter sur un ou plusieurs jours

de la semaine. Les parents adressent leur demande à la directrice ou au directeur de l'école qui doit émettre un avis après dialogue avec les membres de l'équipe éducative et transmettre la demande dans un délai maximum de deux jours à l'IEN de la circonscription. Dès lors que l'avis du directeur ou de la directrice est favorable, l'aménagement est mis en place à titre provisoire, dans l'attente de la décision finale de l'IEN. En cas de non réponse de l'IEN dans un délai de quinze jours, l'aménagement est réputé accepté. C'est à la directrice ou au directeur de communiquer par écrit aux parents la décision de l'IEN.

En cours d'année, les parents peuvent faire une demande de modification de l'aménagement selon les mêmes modalités que pour la demande initiale. Les modalités de l'aménagement mis en place doivent tenir compte des horaires d'entrée et de sortie des classes, du fonctionnement général de l'école et de son règlement intérieur. Celui-ci, établi et voté en conseil d'école, est donc légitime à préciser et encadrer ces modalités.

par Marion Katak

LIVRES

# Et soudain un monde merveilleux!

« *Se saisir d'un élément de son environnement proche et le réinventer, en imaginant un événement déclencheur, une métamorphose. Quelques graines de magie, un soupçon de créatures extraordinaires et l'aventure sera en marche.* » Cette démarche littéraire ne vous rappelle rien ?

Et oui, le concours annuel de création du SNUipp-FSU et de ses partenaires vous invite à une aventure, que de grands auteurs ont suivi avant vous. Commençons par Saint-Exupéry : dans *Le Petit Prince*, une panne de moteur au milieu du désert est le point de départ de la plus extraordinaire des rencontres pour l'aviateur. C'est par la fameuse petite phrase « *Des-sine-moi un mouton.* » que débutent les échanges entre l'enfant venu de sa toute petite planète et le voyageur perdu dans les sables. À partir de là se déroule l'histoire bien connue, rééditée par Gallimard dans un joli format cartonné qui met en valeur les non moins fameuses aquarelles de l'auteur. Lewis Carroll, lui aussi, campe Alice dans un cadre familier avant de la faire basculer dans un univers merveilleux

peuplé d'étranges personnages. Moins connu que le premier livre, *Alice de l'autre côté du miroir* commence par un jeu : par une froide journée d'hiver, enfermée dans la maison, Alice entraîne le chat à faire semblant. Ce jeu inclut le miroir dans lequel se reflète la maison et tous ses objets : il ne faudra pas longtemps pour passer de l'autre côté du miroir et vivre parmi les doubles animés des objets du quotidien. Les illustrations de Nicole Claveloux, seront aussi une source d'inspiration pour les enfants par la diversité des propositions graphiques. Encore pour le Cycle 3, une BD, *Les Vermeilles*, raconte les aventures de Jo. En camping au milieu des bois, cette gamine délurée fugue pour fuir une situation de famille recomposée qui la met en co-

## INSCRIPTIONS JUSQU'AU 20 OCTOBRE

lère. Elle rencontre alors de petits personnages qu'elle suit malgré eux, et qui vont l'entraîner à aller se battre contre un tyran, déchiffrer les plans, trouver les souterrains secrets et délivrer les pauvres prisonniers. Une héroïne que rien n'étonne et un récit en images plein d'humour et de douceurs... aux deux sens du terme. Le travail de la couleur est très tendre et les personnages tout mignons, poneys et petits chiens compris. *Une étrange petite chose noire* fonctionne sur le mystère. L'irruption dans la clairière de quelque chose que personne n'avait jamais vu provoque l'émoi. Chacun avance son explication et ce que cela présage. De fil en aiguille, les rumeurs se propagent, on s'inquiète, on se dispute, on s'affole. S'il a émis des hypothèses tout au long du texte, c'est au petit lecteur que revient le mot de la fin et la possibilité d'en faire une bonne nouvelle. « *Et si l'étrange chose noire était en vérité...* »



- ▶ **LE PETIT PRINCE**, d'A. de Saint-Exupéry, Éd. Gallimard C3
- ▶ **DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR**, de Lewis Carroll, ill. Nicole Claveloux, Éd. Grasset C3
- ▶ **LES VERMEILLES**, de Camille Jourdy, Éd. Actes sud BD C3
- ▶ **UNE ÉTRANGE PETITE CHOSE NOIRE**, de Reza Dalvand, Éd. Rue du monde C1 C2

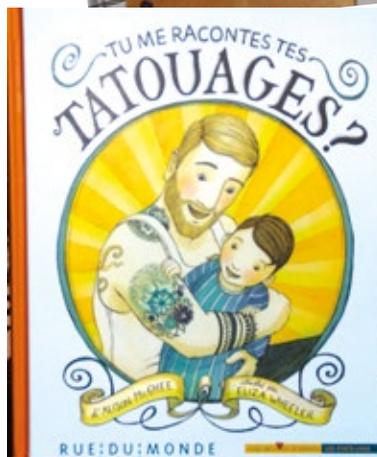
## LIVRE

## Tatouages

Il a envahi toutes les strates de notre société. Inspiré de pratiques et graphismes ethniques, de lectures ou d'événements du quotidien, le tatouage s'inscrit sur la peau de plus en plus de personnes de tous âges. *Tu me racontes tes tatouages*, c'est l'occasion, décomplexée, d'aborder avec les enfants le sens de ces messages. Les illustrations pleines de tendresse et d'émotion nous font entrer dans la vie d'un enfant et de ses parents : le père explique chacun des dessins et les souvenirs qui s'y rattachent. Une occasion de démystifier une pratique parfois mal perçue que les enfants rencontrent pourtant partout.

## ► TU ME RACONTES TES

**TATOUAGES?** d'Alison McGhee, ill. Eliza Weeler, Éd. Rue du Monde C1 C2



## ALBUM

## Vite vite vite!

En reprenant le chemin de l'école, la plupart des enfants ont repris un rythme effréné. Dès le matin, il faut vite se lever, vite s'habiller, vite manger et filer en classe où là encore, il faut faire vite ! Cette histoire va à mille à l'heure, mais la course folle prend



fin soudain parce que finalement, on n'était pas assez rapide. Le retour est en faveur du « slow life ». Si on prend enfin le temps, on peut découvrir le monde.

Sentir une goutte de pluie, écouter le clapotis des vagues, croquer sa tartine avec une infinie lenteur. Un album tout en longueur comme un éloge au temps qui accepte de s'étirer.

► **VITE VITE VITE!** de Clotilde Perrin, Éd. Rue du Monde C1 C2

## EXPOSITION

## Ne les laissez pas lire!

En 1978, Geneviève Patte, publie *Laissez-les lire!* vibrant plaidoyer pour la lecture et le développement des bibliothèques pour la jeunesse. 40 ans plus tard à l'occasion des 70 ans de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse, la Bibliothèque nationale de France, comme un clin d'œil, monte l'exposition *Ne les laissez pas lire!* L'occasion de se pencher sur les livres pour enfants qui, du début du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours, ont suscité débats et polémiques. Une histoire révélatrice d'une vision de l'enfance et des tabous d'une société.

► **EN ACCÈS LIBRE** à la BNF

François Mitterrand du 17/09 au 01/12/19.

## INTERVIEW

## Julie Lardon

## QUEL EST LE PROJET ÉDITORIAL D'ALBERT\* ?

Tous les 15 jours, Albert fait le pari de réunir deux mondes propres, celui du journalisme et celui de l'illustration. Cette offre n'existait pas et nous l'avons mise au service d'articles plus longs et fouillés que ceux donnés habituellement à lire aux enfants dans la presse. Le format A3 permet de donner une vraie place à l'image illustrée et de mettre en valeur le travail de créateurs aux univers très différents. Sur le

modèle du *Petit journal illustré* qui au début du siècle dernier souhaitait faire apparaître dans un même dessin tous les dessins traités dans le journal.

## POURQUOI INFORMER LES ENFANTS SUR L'ACTUALITÉ ?

C'est au cœur de la création d'Albert. Il y a un vrai besoin de support pour expliquer l'actualité aux enfants. Un public cible, insuffisamment informé alors que ce sont les citoyens de demain.



Cette prise de conscience s'est faite plus forte suite aux attentats de *Charlie Hebdo*. Chaque numéro décrypte un sujet principal en cinq questions. S'y ajoute un article d'actualité classique, une rubrique scientifique, un sujet d'histoire avec une date qui colle à la sortie

## BIO

**Julie Lardon**  
Journaliste et cofondatrice d'Albert, le *petit journal illustré*, destiné aux 8-13 ans.

du journal et quelques brèves d'actualités internationales.

## QU'APPORTE LE SITE EN LIGNE ?

Nous voulions mettre à disposition les ressources utilisées pour rédiger les sujets. Des supports audio et vidéo notamment qui permettent d'aller plus loin si on souhaite traiter un sujet en classe avec ses élèves. On réalise également une vidéo d'explication de la Une illustrée du journal avec le souci d'accompagner pleinement nos jeunes lecteurs.

\* Disponible sur abonnement ou à l'unité sur internet. Le site [www.journal-albert.fr](http://www.journal-albert.fr) est en accès libre.

# Il y a urgences...

Six mois plus tard, le mouvement de contestation des urgences ne faiblit pas.



Les douze mesures que la ministre de la Santé a annoncées le 9 septembre n'ont pas mis fin à la mobilisation qui agite le secteur des urgences depuis plus de six mois et l'assemblée générale des grévistes réunie le 10 septembre a décidé de poursuivre les actions par des mobilisations locales le 26 septembre. Entamé mi-mars suite à plusieurs agressions, le mouvement de grève des personnels paramédicaux parti de l'hôpital Saint-Antoine à Paris pour essaimer en régions n'avait pas faibli pendant les vacances d'été. Le collectif de grévistes *Inter-Urgences* à l'origine de cette mobilisation sociale de grande ampleur présente sur son site une carte des 255 services d'urgence en grève à ce jour sur les 520 que compte le pays. C'est deux fois plus qu'en juin lors des annonces par la ministre de la Santé de la réaffectation de budgets existants pour 70 millions pour financer une prime de 100 euros à destination des équipes soignantes et renforcer les effectifs pour l'été. Les nouvelles mesures annoncées n'ont pas apaisé la colère des grévistes qui continuent à réclamer des augmentations de salaire plus conséquentes mais également une amélioration de leurs conditions de travail avec plus de postes et d'accueil pour les malades et plus de lits d'hospitalisation.

## UN GOUVERNEMENT DANS LE DÉNI

Alors que la fréquentation des urgences a plus que doublé en vingt ans avec 21,4 millions de passages enregistrés en 2017, c'est dans le même temps 100 000 lits qui ont été supprimés dans les hôpitaux. Les annonces d'Agnès Buzyn, essentiellement des mesures structurelles de gestion, ne prévoient aucune avancée sur le plan des moyens humains et les capacités en termes de lits. L'AMUF, l'association des médecins urgentistes qui vient de rejoindre le mouvement dénonce elle aussi les conditions de travail et de rémunération qui accélèrent la fuite des personnels vers le privé. Il y a donc urgence à être au chevet non seulement des urgences mais de tout l'hôpital public. C'est tout le secteur de la santé, paramédicaux, médecins mais aussi les personnels administratifs et techniques, que les services d'urgence en grève espèrent mobiliser lors d'une grande mobilisation nationale dont la date n'a pas encore été fixée. VIRGINIE SOLUNTO

# Déforestation, à qui profite le feu ?

140 000, c'est le nombre d'incendies comptabilisés depuis janvier en Amazonie, soit un doublement par rapport à l'année précédente. Ce brasier désormais visible depuis l'espace est loin d'être isolé puisque le phénomène se retrouve en Indonésie ou en Afrique subsaharienne avec un point commun : une grande partie des feux sont volontaires, déclenchés pour augmenter les zones d'élevage bovin et de culture intensive (huile de palme, soja à destination du bétail européen ou asiatique). Cette politique de la terre brûlée peut sembler très rentable aux pyromanes mais elle a de lourdes conséquences pour les populations locales, mais aussi le climat. Les brasiers produisent en effet des gaz à effet de serre et la déforestation, due également à l'exploitation forestière, minière ou l'urbanisation, déséquilibre l'écosystème et met à mal les espèces qui

y vivent. De plus, le déboisement, massif comme à Bornéo qui a perdu la moitié de ses surfaces forestières depuis 1950, fait grimper les températures et accentue les phénomènes de sécheresse qui provoquent à leur tour d'autres incendies. C'est ce cercle vicieux que l'ONU a de nouveau appelé à stopper lors de son sommet à New York. 500 millions de dollars ont été débloqués le 23 septembre pour reboiser et financer les projets « durables » locaux. Mais pour inverser le phénomène, il faudrait opérer une « véritable révolution alimentaire et agricole » comme le souligne Greenpeace, sanctionner les multinationales participant de la déforestation, réduire drastiquement les importations des produits tels huile de palme et soja en « favorisant l'élevage écologique et paysan nécessitant des incitations politiques et financières ».

LAURENCE GAIFFE

# Tous les enfants à table !

Le Défenseur des droits dans un rapport publié en juin 2019, pose la question du droit à la cantine pour l'ensemble des enfants. Fortement fréquentée, la cantine joue un rôle important dans l'accès à l'éducation. Or, il existe une inégalité d'accès due en particulier à des disparités de tarifs. Les communes rurales ou les petites villes pratiquent souvent un tarif unique qui fait peser un effort disproportionné pour les familles modestes. Le tarif modulé reste pourtant « un outil au service du droit à la cantine pour tous ». Il préconise également « une réflexion sur la généralisation du repas végétariens de substitution » pour résoudre les litiges liés aux demandes d'adaptation des repas. Au vue des contraintes budgétaires pesant inégalement sur les collectivités, il estime nécessaire une réflexion sur l'évolution vers un statut de ce service public. À la fracture territoriale, viennent s'ajouter des discriminations : accès ré-



© Millerand/NAJA

servé aux enfants dont les parents travaillent, non adaptabilité pour les enfants en situation de handicap, ou repas « humiliants »... Ce fut le cas le 9 septembre à Saint-Pourçain-sur-Sioule où deux enfants ont reçu du pain et de l'eau comme seul repas pour « forcer » les parents à payer. Le Défenseur des droits a rappelé que les factures impayées devaient exclusivement relever de procédures auprès des parents. M.B.

**THOMAS  
LEBARD**



agent du parc national du Mercantour

responsable syndical du SNE-FSU

## 1. LES PARCS NATIONAUX VONT MAL ?

À raison de 2% par année on a perdu plus de 20% de nos effectifs sur les parcs métropolitains depuis 2009. Pour autant les missions ne cessent de se développer. La création du 11<sup>e</sup> parc national des forêts de Champagne et Bourgogne se fera à moyen constant, comme pour celui des Calanques, il y a sept ans. Dans ces conditions, difficile d'assurer toutes nos missions de surveillance, d'accueil et d'information des publics, d'accompagnement des élus ainsi que les suivis scientifiques sur les espèces et les milieux. On travaille en mode dégradé, selon l'expression de l'administration.

## 2. IL Y A POUTANT URGENCE

Comme on supprime nos emplois et nos budgets, il faut monter des programmes d'opportunité pour poursuivre nos missions. Sur le réchauffement climatique on a eu le financement d'une étude sur trois ans et plus rien l'an prochain (sic). Aujourd'hui on sait que les parcs résistent beaucoup mieux aux impacts du changement de climat. Plus un milieu est fort, naturel et cohérent, plus il développe des capacités de résilience. Ce n'est pas le moment d'abandonner ces espaces de naturalité. PROPOS RECUEILLIS PAR L.B.

# “Main basse sur l'école”

Pour Philippe Champy, la liberté pédagogique est menacée par la montée en puissance des neurosciences, favorisée par l'Éducation nationale.

**VOUS PUBLIEZ «VERS UNE NOUVELLE GUERRE SCOLAIRE. QUAND LES TECHNOCRATES ET LES NEUROSCIENTIFIQUES METTENT LA MAIN SUR L'ÉDUCATION NATIONALE» POURQUOI CE TITRE ?**

**PHILIPPE CHAMPY :** C'est une référence aux guerres scolaires qui ont jalonné l'histoire de l'école, dans les années 1880 par exemple, pour imposer l'école laïque contre l'église ou contre les parents qui contestaient les choix de manuels par les enseignants. C'est Jules Ferry et Ferdinand Buisson qui ont instauré la liberté pédagogique qui a trois volets : la liberté d'édition (pas d'autorisation préalable ni de veto), la liberté du choix collectif de leurs manuels par les enseignants et celle de les utiliser à leur guise. Aujourd'hui il y a une remise en cause de cette liberté pédagogique et une volonté de la part de très hauts responsables du ministère d'imposer des méthodes et des outils aux enseignants. C'est une guerre qui ne dit pas son nom entre la haute technocratie néo-libérale et les professeurs, comme on le voit au primaire.

**QU'EST-CE QUE VOUS CRAIGNEZ DE CES TECHNOCRATES ?**

**P.C. :** Un « reformatage » complet. Ils pensent que l'État social est beaucoup trop développé et que les professeurs font mal leur boulot. En revanche, ils déplorent que l'État du contrôle social ne soit pas assez puissant. Le néo-libéralisme n'est pas l'ennemi du dirigisme. Ils veulent multiplier les injonctions pédagogiques, que le ministre, un juriste ne l'oublions pas, signe lui-même. Ils veulent

labelliser les manuels scolaires et les ressources. Ils veulent faire croire qu'avec leurs méthodes « neuro » tous les enfants vont réussir. De plus, au sommet du ministère, les hauts technocrates espèrent pouvoir récupérer un contrôle sur les ressources produites par les enseignants grâce au numérique. C'est le danger d'une instrumentalisation liberticide. On parle d'une « révolution civilisationnelle » comme si tout était « spontané » et on oublie que ce sont « les seigneurs numériques », les fameux GAFAM et leurs équivalents asiatiques, qui pilotent le numérique par-dessus la tête des États.

**EN QUOI LES NEUROSCIENCES SONT-ELLES INSTRUMENTALISÉES ?**

**P.C. :** Parce que ça revient à exclure des pans entiers des sciences humaines et des sciences de l'éducation, de la didactique, et d'une façon plus générale, de la pédagogie. C'est aussi minorer le poids des déterminismes sociaux. D'importants biais en découlent : on dit que c'est le cerveau et les neurones qui apprennent, pas les élèves. L'apprentissage est ramené à un phénomène neurobiologique dont on pourrait déduire

“L'apprentissage est ramené à un phénomène neurobiologique dont on pourrait déduire des méthodes pour enseigner.”



## BIO

**Philippe Champy**, diplômé en philosophie, en sciences de l'information et en sciences politiques, a développé des ressources pour la recherche pédagogique durant 15 ans à l'Institut national de recherche pédagogique. Il se tourne ensuite vers l'édition au sein des éditions Retz dont il fut le directeur général. Il vient de publier *Vers une nouvelle guerre scolaire* aux éditions La Découverte.

des méthodes pour enseigner. Enseigner serait une science, comme la neurobiologie. Associé au naturalisme, le biais scientifique légitime les injonctions pédagogiques du ministre et des formes d'évaluation et d'expérimentation visant à imposer aux enseignants leurs façons de faire.

**COMMENT FAIRE POUR ACCÉDER À DES RESSOURCES FIABLES ?**

**P.C. :** Il y a l'offre pluraliste et diversifiée de l'édition scolaire avec des collections et des auteurs reconnus. Comparer les offres – y compris numériques – pour faire un choix raisonné nécessite du temps. C'est ici que la mise en commun des expériences peut apporter une aide précieuse et un gain de temps pour les équipes. Il y a aussi de bonnes ressources sur internet. Le pendant négatif de leur gratuité est leur dématérialisation – qui impose bien souvent l'impression papier –, leur éparpillement et leur côté lacunaire. C'est l'enseignant qui doit aller à la pêche et recomposer une cohérence, ce qui est une gageure pour les débutants. Le propre d'une bonne édition scolaire c'est précisément d'assurer la cohérence entre les différentes ressources, grâce au travail pointu des auteurs, afin qu'elles s'inscrivent dans une progression qui ait du sens sur un plan cognitif et didactique dans différents contextes scolaires. Les ressources éditorialisées, le manuel, ne sont pas un agglomérat de granules, ce sont des œuvres intellectuelles à part entière. Elles permettent d'éviter des errements didactiques dans un cadre qui reste ouvert aux apports personnels.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

# LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Semaine Nationale  
de  
Prévention  
À L'ÉCOLE

6<sup>ème</sup>  
ÉDITION

**Du 13 au 17 janvier 2020**

**Accidents de la vie courante  
et premiers secours.**

Enseignants, inscrivez-vous  
pour préparer votre  
intervention en classe.

*Support interactif*  
et kit d'animation  
à télécharger sur [mae.fr](http://mae.fr)

CYCLES 1 à 3



Inscrivez-vous  
sur [mae.fr](http://mae.fr)

DU 5 OCTOBRE AU 2 DÉCEMBRE 2019

[mae.fr](http://mae.fr)

Pour toute information, contactez la MAE  
de votre département ou le 02 32 83 60 00

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV SNPI SNUIPP 09/19 – Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901,  
siège 14 rue Moncey 75009 Paris – Crédit photo : MAE



casden 

La banque coopérative  
de la Fonction publique



« **COMME NOUS,  
REJOIGNEZ LA CASDEN,  
LA BANQUE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE !** »

*Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles*

Découvrez une banque  
qui vous ressemble sur [casden.fr](https://casden.fr)



Retrouvez-nous chez

**BANQUE POPULAIRE** 